



*Rapport de la Municipalité  
au Conseil Communal sur la  
gestion et les comptes pour  
l'année 2025  
Préavis no 03-2026*





Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 93 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion de l'année 2024.

## Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE .....	5
	Répartition des dicastères, législature 2021-2026.....	5
	Organisation des services au 31.12.2025.....	6
	Activités .....	6
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL .....	7
	Bureau du Conseil communal .....	7
	Commission de Gestion.....	7
	Commission des Finances.....	8
	Commission permanente de recours en matière d'impôt et taxes communales.....	8
	Commission thématique Climat et Environnement.....	8
	Commission thématique des routes .....	9
	Commission thématique réseau d'eau.....	9
	Séance du Conseil Communal .....	9
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION.....	10
	Population - Contrôle des habitants.....	10
	Evolution de la population .....	11
	Pyramide des âges au 31 décembre 2025.....	12
	Secrétariat .....	12
	Bourse Communale .....	13
	Service du personnel .....	13
	PECC intercommunal.....	14
	Affaires culturelles et de loisirs .....	15
	Bibliothèque .....	15
	Centre des jeunes.....	15
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS.....	17
	Forêts et pâturages .....	17
	Bâtiments .....	18
CHAPITRE 5	TRAVAUX .....	18



Urbanisme .....	18
Routes.....	19
Parcs, promenades et cimetière .....	19
Ordures ménagères et déchets.....	19
Réseau d'égouts et d'épuration .....	21
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES .....	21
Enseignement.....	21
Temples et cultes.....	21
CHAPITRE 6 POLICE .....	22
Police .....	22
Défense incendie.....	22
Protection civile.....	22
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE.....	23
Service social .....	23
Participation à la cohésion sociale .....	23
Revenu d'insertion .....	23
Agence d'assurances sociales.....	23
AJEMA.....	23
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS.....	24
Services des eaux.....	24
Services électriques.....	24
Service du gaz.....	24
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2025.....	25
Introduction.....	25
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative .....	26
Tableau de répartition des charges.....	26
Commentaires sur les charges .....	26
Tableau de répartition des revenus .....	29
Commentaires sur les revenus .....	29
Tableau des charges et revenus par nature .....	32
Tableau des charges par nature .....	32
Tableau des revenus par nature.....	32
Marge d'autofinancement .....	33
Evolution de la marge d'autofinancement.....	33
Commentaire sur la marge d'autofinancement.....	33



Facture sociale - péréquation.....	34
Evolution de la péréquation .....	34
Evolution de la facture sociale .....	34
Impôts.....	35
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales).....	35
Structure des impôts 2025 .....	35
Bilan .....	36
Structure du bilan ACTIF.....	36
.....	36
Structure du bilan PASSIF .....	37
Dettes .....	37
Situation des dettes au 31 décembre 2025.....	38
Evolution de la dette brute par habitant.....	38
Evolution des dettes et intérêts passifs .....	39
Tableau récapitulatif des dix dernières années .....	40
CHAPITRE 10    CONCLUSIONS.....	40
GLOSSAIRE .....	41



## CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

### Répartition des dicastères, législature 2021-2026

#### Syndic :

M. Philippe Rezzonico Administration générale – Personnel – Relations extérieures –  
Bibliothèque – Finances — Forêts et Domaines – Comité  
du Groupement forestier de la Saubrette – Délégué Conseil  
ASSAGIE – Affaires militaires – Jardin d’enfants la Souris Verte  
Suppléant : M. Philippe Reymond

---

#### Municipaux :

Mme Anne-Laurence Berger Espaces verts – Infrastructures sportives – Centre des  
jeunes– Déchèterie et Gestion des ordures ménagères –  
Vice-syndic 2021-2022  
Vice-syndic 2025-2026 Bâtiments communaux – Conciergerie et locations – Cultes –  
Eclairage public – Déléguée ARCAM  
Suppléant : M. Heinz Forrer

---

M. Heinz Forrer Ecoles – Comité de direction ASSAGIE – Mobilité – Transports  
Vice-syndic 2024-2025 – Protection civile – Plan Energie et Climat Communal (PECC)  
Suppléant : M. Laurent Guignard

---

M. Laurent Guignard Services industriels (eau, gaz, épuration) – STEP régionale –  
Vice-syndic 2023-2024 affaires sociales – Délégué PNRJV – Délégué SDIS Etraz-Région  
– Délégué sociétés locales  
Suppléant : Mme Anne-Laurence Berger

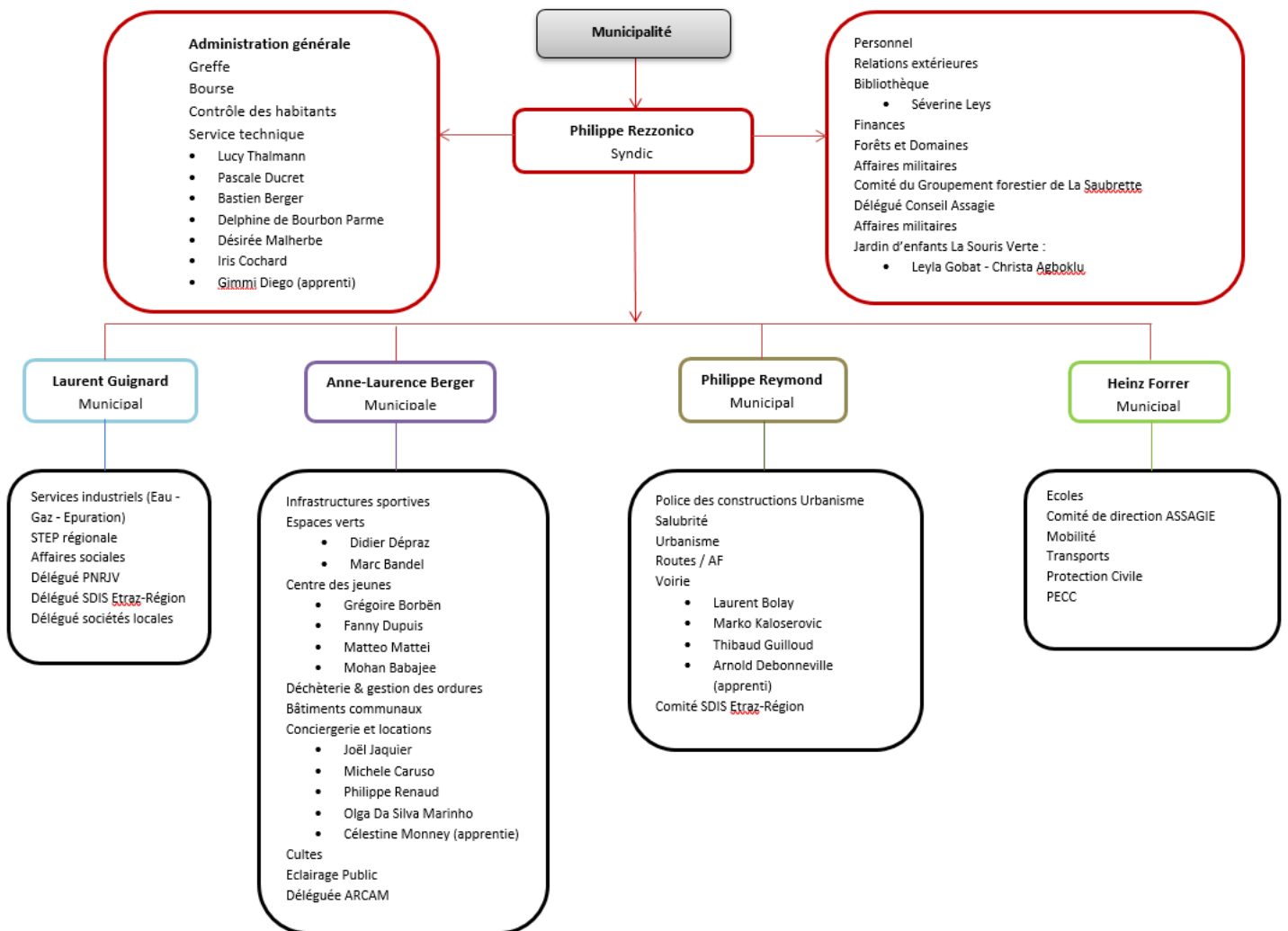
---

M. Philippe Reymond Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – Routes / AF  
Vice-syndic 2022-2023 – Voirie – Comité SDIS Etraz-Région  
Suppléant : M. Philippe Rezzonico

---



## Organisation des services au 31.12.2025



## Activités

En 2025, la Municipalité s'est réunie à 40 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 9h00. La Municipalité a également participé à de nombreuses réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2025 :

- Suivi du dossier de la nouvelle UAPE
- Suivi du dossier rénovation des routes communales
- Suivi des chantiers de conduites d'eau et puits de l'Ezilière
- Suivi projet de fusion Gimel, Saubraz et St-Oyens
- Suivi du dossier de l'aménagement de la place de la Vernette et du PaCom
- Mise en place du PECC intercommunal Gimel-St-Oyens
- Gestion du dossier « sécurité »



- Gestion du dossier de l'Hôtel de l'Union
- Suivi des dossiers de constructions, notamment selon la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire
- Optimisation de l'éclairage publique
- Etude rénovation des bâtiments communaux

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

## CHAPITRE 2 CONSEIL COMMUNAL

### Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2025 :

Présidente : Mme Carolien Terink Hunziker

Vice-Président : M. Stéphane Bourgeois

Secrétaire : M. Florian Magnin

Scrutateurs : Mme Valérie Theintz  
Mme Sandra Delafontaine

Scrutateurs suppléants : Mme Sarah Vermot  
M. Corentin Pasche

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025 :

Présidente : Mme Carolien Terink Hunziker

Vice-Président : M. Stéphane Bourgeois

Secrétaire : M. Florian Magnin

Scrutateurs : Mme Valérie Theintz  
Mme Sandra Delafontaine

Scrutateurs suppléants : Mme Sarah Vermot  
M. Corentin Pasche

### Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2025 :

- Mme Nathalie Bussard
- M. Marc Guillet
- M. Saverio Nutricato
- M. Jean-Michel Renaud
- M. Maxime Jaquillard



Composition de la Commission de Gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025 :

- Mme Nathalie Bussard
- M. Marc Guillet
- M. Saverio Nutricato
- M. Andrea Tasinato
- M. Maxime Jaquillard

## **Commission des Finances**

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2021-2026 :

- Mme Doris Christen
- M. Florian Magnin
- M. Jean-Marie Pasche
- M. Daniel Egli
- M. Grégory Dubois

## **Commission permanente de recours en matière d'impôt et taxes communales**

Composition de la Commission permanente de recours en matière d'impôt et taxes communales pour la législature 2021-2026 :

- Mme Sophie Debonneville
- M. Florian Magnin
- M. Edgard Dieperink
- M. Daniel Egli
- M. David Wyss

## **Commission thématique Climat et Environnement**

Composition de la Commission thématique Climat et Environnement pour la législature 2021-2026 :

- Mme Mary Croisier
- Mme Corrie Weber
- Mme Sandrine Winkelmann
- Mme Isaline Probst Schär
- M. Enis Dragoshi



## Commission thématique des routes

Composition de la Commission thématique des routes pour la législature 2021-2026 :

- M. Denis Humbert
- M. Sébastien Debonneville
- M. David Wyss
- M. Jean-Luc Richard
- M. Jérôme Magnin

## Commission thématique réseau d'eau

Composition de la Commission thématique réseau d'eau pour la législature 2021-2026 :

- M. Denis Humbert
- M. Jean-Marie Renaud
- Mme Sophie Croisier
- M. Jean-Luc Richard
- Mme Amandine Coullard-Descos

## Séance du Conseil Communal

En 2025, le Conseil communal s'est réuni à 8 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 10 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

24 février :	14-2024	Entérinement de la sortie du réseau AJEMA, but optionnel de l'association ARASMAC
1 <sup>er</sup> avril :	01-2025	Mise en conformité de la chambre de transit des Vernes – Réparation de fuites, transfert et tubage de prises privées à la rue des Sept Fontaines
14 mai :	02-2025	Réfection route de la Repentance
19 juin :	03-2025	Convention de fusion entre les communes de Gimel, Saubraz et Saint-Oyens
	04-2025	Comptes 2024
	05-2025	Réalisation d'une chambre de décharge et d'infiltration des eaux claires aux Baumettes
1 <sup>er</sup> septembre :		Uniquement dépôt de préavis



7 octobre :	06-2025	Arrêté d'imposition pour l'année 2026
12 novembre :	07-2025	Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2025
12 décembre :	09-2025	Budget 2026
	10-2025	Ajustement du bilan pour le passage au MCH2

## CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

### Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2025, la statistique de la population présente 2453 habitants soit une baisse de 5 habitants depuis fin 2024. La population est composée de 1776 suisses, 677 étrangers (totalisant 49 nationalités différentes). Il y a également 27 personnes inscrites en séjour.

Le contrôle des habitants a, durant l'année 2025, enregistré 228 arrivées, 250 départs, 22 décès et 15 naissances. Ceci sans compter les diverses corrections de données, d'état civil, de renouvellements de permis étrangers, d'établissement de cartes d'identité (traitement de 77 demandes de cartes d'identité) etc. représentant un total de 3642 transactions informatiques.

Cinq nonagénaires ont été fêtés en 2025. La rencontre avec la Municipalité a pu être organisée avec la remise d'un petit cadeau.

Le 30 août 2025 a eu lieu la traditionnelle Fête au village. Pour marquer la 10<sup>e</sup> édition, plusieurs groupes de musique ont été invités. Ce fût une belle édition qui a duré jusqu'au bout de la nuit.

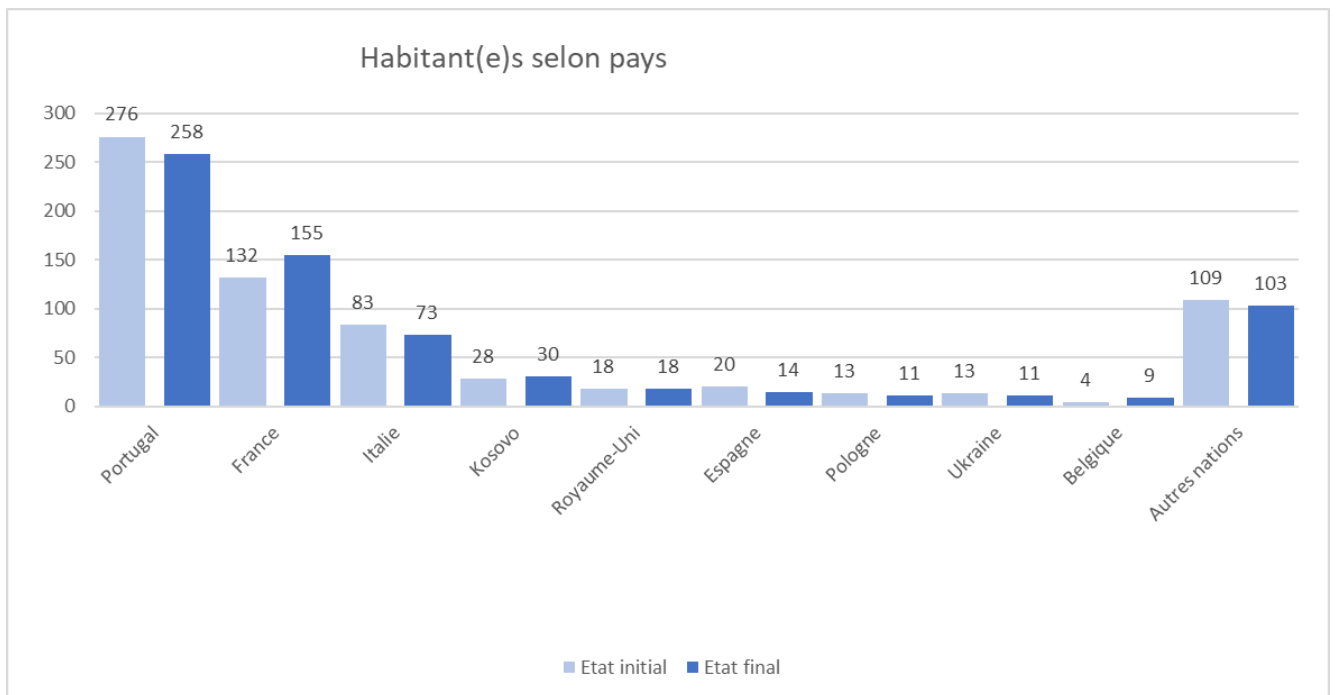
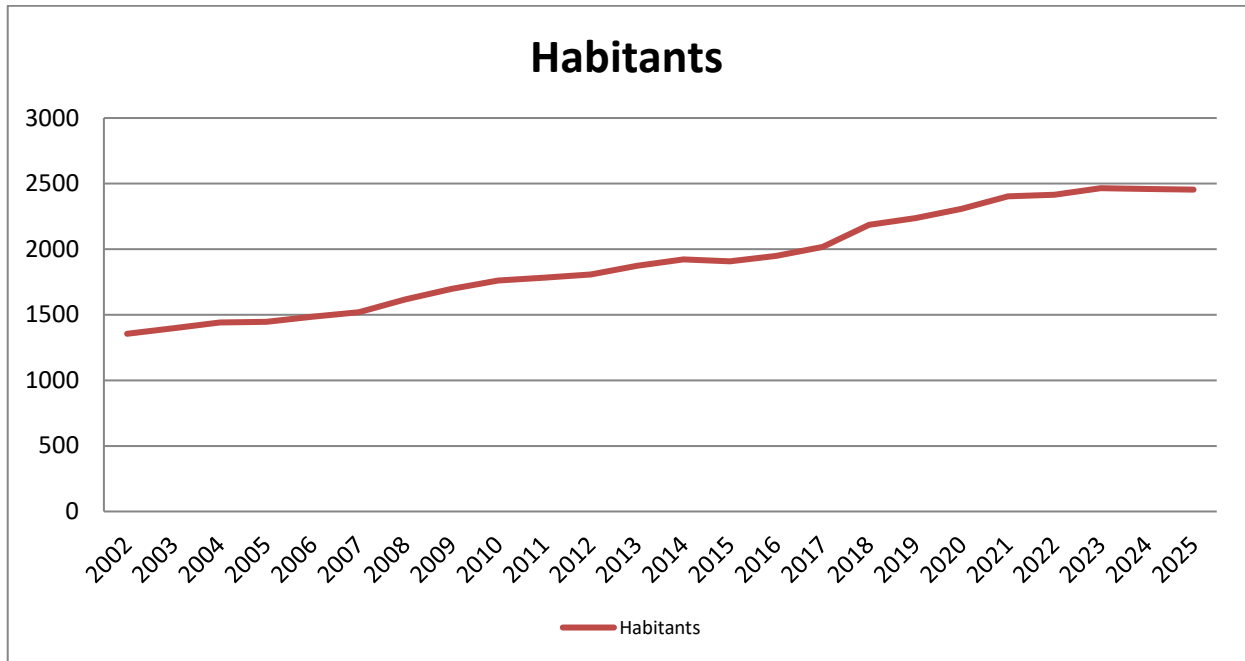
La fête du 1<sup>er</sup> août a pu se dérouler normalement et le traditionnel feu a eu lieu. La population a également bénéficié d'un feu d'artifice. La société de tir a géré la distribution des repas et des boissons.

Quatre Gimel-apéro ont également été organisés en collaboration avec les sociétés locales.

Le 13 décembre 2025 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie qui rencontre à chaque fois un certain succès. Cette année, ce sont un peu moins de 100 sapins de Noël qui ont été vendus.

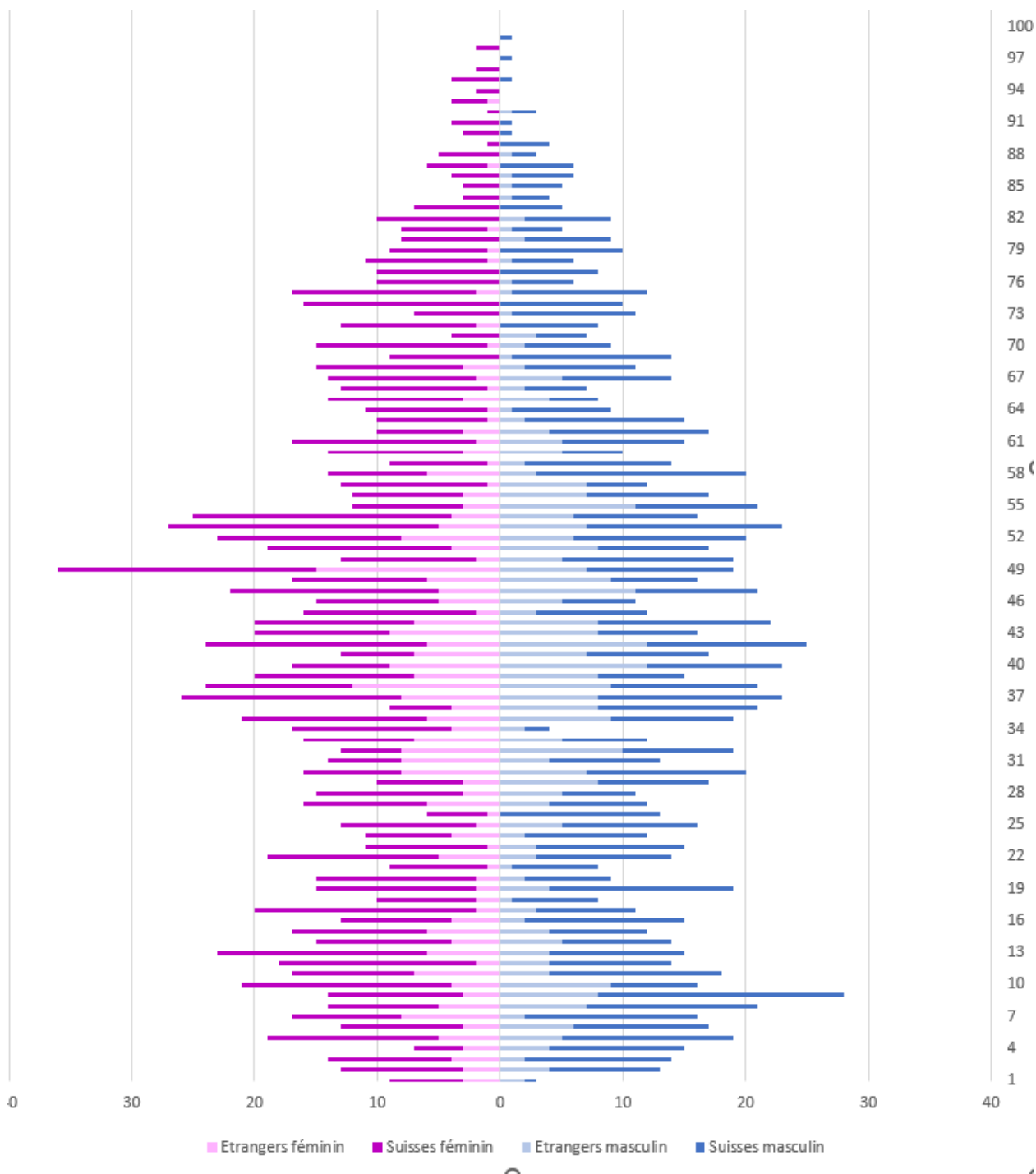


## Evolution de la population





## Pyramide des âges au 31 décembre 2025



## Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 40 séances de Municipalité dans les procès-verbaux et a assuré le suivi administratif des dossiers. Le nouveau programme informatique de saisie des procès-verbaux, initié fin 2024, a pu être pleinement utilisé en 2025.

Les statistiques cantonales sont également traitées par le secrétariat.



Les naturalisations font partie des activités courantes. Compte tenu de la nouvelle loi d'application de 2018, une nouvelle procédure et un nouveau questionnaire ont été mis en place dès 2019 afin de traiter les nouvelles naturalisations. Pour 2025, 9 naturalisations ont été entérinées.

Le secrétariat gère les locations de salle. En 2025, de nombreuses manifestations ont à nouveau pu avoir lieu dans les locaux communaux et ont rencontré un vif succès. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le loto, le carnaval, les soirées du Chœur mixte de St-Oyens, la revue des pompiers, la fête du 1<sup>er</sup> août, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG, le Trail du Mt Bailly, des soirées scolaires ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe de l'établissement et de la gestion du plan canicule et de la recherche de bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité a également participé à la 116<sup>e</sup> assemblée générale et journée des communes vaudoises membres de l'UCV qui a eu lieu le 7 juin 2025 et qui s'est déroulée sur la commune de Champagne. Environ 1700 personnes étaient réunies à cette occasion.

## Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale, du budget, du bouclage des comptes et des investissements. Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- SDIS Etraz-Région
- Combe des Amburnex

Les comptes 2025 bouclent avec un bénéfice de Fr. 307'508.11 alors que le budget prévoyait un déficit initial de Fr. 559'982.00 suivi d'une demande de budget complémentaire portant le déficit à Fr. 625'576.00. Le plafond d'endettement et cautionnement pour la législature 2021-2026 voté par le Conseil Communal s'élève à Fr. 23'000'000.00. La dette au 31 décembre 2025 est de Fr. 17'656'936.42, soit inférieure au plafond voté.

L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 9 du présent rapport.

## Service du personnel

La commune de Gimel emploie 27 personnes au 31 décembre 2025, représentant un total ETP de 17.4179 (hors apprentis, stagiaire, auxiliaires, organiste et marguillier).

Service de la voirie, espaces verts :	5 personnes + 1 apprenti
Service de conciergerie :	4 personnes +1 apprentie
Administration :	6 personnes + 1 apprenti



Centre des jeunes :	4 personnes
Bibliothèque :	1 personne
Organiste :	1 personne
Marguillier :	1 personne
Jardin d'enfants La Souris Verte :	2 personnes

Messieurs Gérard Gaudard et Laurent Bolay ont pris une retraite bien méritée et nous ont quitté respectivement en date du 31 août et 31 décembre 2025.

Concernant le service espace verts, M. Olivier Delor nous a quitté en date du 31 août 2025. Monsieur Marc Bandel a été engagé au 1<sup>er</sup> juillet 2025 pour le remplacer.

Concernant le jardin d'enfant la Souris Verte, Mme Anne-Maude Mauris a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière et nous a quitté en date du 31 juillet 2025. Mme Christa Agboklu a augmenté son taux d'activité afin de palier à cette absence.

M. Michele Caruso a rejoint l'équipe de conciergerie en date du 17 février 2025.

Concernant le centre des jeunes, M. Babajee Mohan, engagé en tant que civiliste, a officiellement rejoint d'équipe en date du 27 octobre 2025.

Mme Célestine Monney et M. Diego Gimmi ont été engagé comme nouveaux apprentis, agent d'exploitation conciergerie et employé de commerce, à partir du 1<sup>er</sup> août 2025.

Plusieurs temporaires ont également dû être engagés pour combler le manque de personnel à la voirie, à la conciergerie et au jardin d'enfants la Souris Verte.

Jubilaires : M. Laurent Bolay pour 20 ans et M. Thibaud Guilloud pour 5 ans d'activités.

Le 5 décembre s'est déroulée la traditionnelle sortie du personnel. Une journée qui a commencé par la visite du parlement à Lausanne, suivi d'une dégustation dans le charmant village de Lutry. L'après-midi a été consacré à la visite du musée Charlie Chaplin après un repas pris au restaurant du site.

## PECC intercommunal

Les communes jouent un rôle central dans la réponse aux défis énergétiques et climatique. Consciente de cette responsabilité, la mise en place d'un Plan Energie et Climat Intercommunal (PECC) pour Gimel et St-Oyens a officiellement démarré avec l'accompagnement du bureau de conseil en durabilité Eqllosion à Lausanne.

En 2025, la municipalité et la commission thématique climat et environnement se sont penchées sur les possibilités offertes par la réalisation du PECC pour mettre en place des actions concrètes. La création d'une ressourcerie à la déchèterie communale a été acceptée et sera mise en place en 2026. L'utilisation de bois local pour l'UAPE fait également partie des mesures, ainsi que le plan de gestion pour la forêt. Une balade en forêt, réunissant 35 participants, a permis de démontrer aux participants les changements climatiques sur la croissance des arbres. L'ajustement de l'intensité de l'éclairage public fait également partie des mesures mises en place. Une mesure en cours est la mise en place de la zone 30 km, ainsi que



la réalisation de projets pour les piétons et les vélos. Les projets liés à la lutte contre les plantes exotiques envahissantes et la biodiversité, ainsi que la protection de la santé publique sont en cours.

## Affaires culturelles et de loisirs

### Bibliothèque

Le succès de notre bibliothèque se confirme auprès de la population avec 426 membres actifs dont 293 enfants. Les membres collectifs (classes et UAPE) sont au nombre de 31. Les deux tiers des lecteurs sont Gimelans, le reste du public venant principalement des villages alentours.

Le partenariat avec l'Établissement scolaire de Gimel-Etoy se poursuit et les 20 classes continuent à fréquenter la bibliothèque deux fois par an.

Le fonds documentaire au 31 décembre 2025 s'élève à 10'186 documents, dont 4'443 littératures jeunesse. A cela s'ajoute les environs 200 livres empruntés chez Bibliomédia.

Au niveau des animations, celles-ci sont toujours très fournies. Dans les traditionnelles, nous relevons, les rencontres littéraires avec 3 auteurs (Mme Oriane Aymard, M. Blaise Hoffmann et M. Laurent Eltschinger), la journée de lecture à voix haute, avec cette année, la présence de la RTS pour un reportage sur les ateliers scolaires de lecture à haute voix et la nuit du conte avec la présence de Mme Béatrice Leresche. Cette année, la fête au village a également permis de présenter les activités de la bibliothèque.

Le biblioThé et la verrée de Noël ont été reconduits avec succès et permettent de resserrer les liens sociaux.

Rappelons que les cotisations demeurent inchangées, soit la gratuité pour les enfants et Fr. 20.00 par adulte.

La bibliothèque est ouverte les lundis, mardis, mercredis et samedis, soit 6 heures hebdomadaires.

Notre bibliothécaire peut compter sur l'aide de 7 bénévoles que la Municipalité remercie pour leur engagement.

### Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussions, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, ils ont la possibilité de venir en parler et ils trouvent toujours en ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.



Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux adolescents de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Les animateurs sont également présents à la cantine scolaire, gérée par l'ASSAGIE, et accueillent ensuite les enfants jusqu'à la fin de leur pause déjeuner. Par leur travail et la confiance établie, le centre connaît une belle fréquentation.

Depuis octobre 2024, le Centre des Jeunes de Gimel est installé au bâtiment multifonctions (avenue de la Rosière 7) dans des locaux spacieux et particulièrement bien adaptés à l'accueil des adolescents. Ces nouveaux espaces offrent un environnement confortable et convivial permettant de développer différentes activités et d'accueillir les jeunes dans de bonnes conditions. L'équipe mesure la chance de pouvoir évoluer dans des locaux aussi favorables au développement de la vie du Centre.

Durant les accueils, les jeunes présents sont principalement âgés de 10 à 13 ans, correspondant aux élèves de 7P et 8P, avant leur orientation vers l'établissement secondaire d'Aubonne. La fréquentation moyenne du centre se situe autour de 36 jeunes par jour. Les jeunes accueillis proviennent des villages de Gimel, Saubraz, Saint-Oyens et Essertines-sur-Rolle.

Côté activités, la collaboration avec les Centres d'Aubonne et Etoy se déroule à satisfaction et les diverses sorties comme Europa Park, camps d'été et activités vacances durant les vacances de Pâques et d'automne affichent régulièrement complet.

Le centre participe également à plusieurs événements de la vie locale. Au mois de mars, les jeunes participent à la construction du bonhomme hiver dans le cadre du Carnaval de Gimel. L'équipe est également présente le jour de la manifestation afin d'apporter son aide et d'encadrer les jeunes.

Dans une démarche de sensibilisation environnementale, le centre a participé à « The Big Plastic Count », une campagne nationale de comptage des déchets plastiques qui s'est déroulée du 31 mars au 6 avril. Cette initiative visait à mieux comprendre la consommation de plastique et à sensibiliser les jeunes aux enjeux liés à la réduction des déchets.

Une ressourcerie va également être mise en place avec le soutien du Centre. Ce projet permet de mettre à disposition différents objets afin de leur donner une seconde vie, tout en sensibilisant les jeunes à la réutilisation et à la consommation responsable.

Lors de la Fête au village, organisée tous les trois ans, le Centre tient un stand proposant différentes animations telles qu'un rallye ou des tatouages paillettes.

En collaboration avec le comité du carnaval, un Gimel'Apéro a été organisé, proposant des burgers dont une centaine a été vendue.

Une ouverture spéciale Halloween, très attendue par les jeunes, propose chaque année une mise en scène avec différents postes et énigmes ouverte aux enfants du village.

Enfin, l'année se termine par un Noël au Centre, permettant d'offrir de nouveaux jeux de société, livres ou encore du matériel pour les consoles.

Un groupe de travail intitulé « **Parlons ensemble** » a été mis en place autour de la prise de parole et de l'expression des jeunes. Ce projet, développé par un animateur du centre dans le cadre de sa formation ARPIH, vise à offrir aux adolescents un espace d'échange leur permettant d'aborder différentes thématiques liées à leur quotidien.



## CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

### Forêts et pâturages

La situation sanitaire de nos forêts reste préoccupante.

En effet, sur les 5347 m<sup>3</sup> exploités, la moitié de l'exploitation provient de chablis, principalement d'épicéas bostrychés.

Périodiquement, un inventaire du matériel sur pied (arbres) est effectué afin de réactualiser le plan de gestion des forêts. Ce dernier vient d'être établi pour la période de 2017 à 2032.

Les forêts de Gimel sont composées à 41 % d'épicéas, 26 % de hêtres, 24 % de sapin et le reste de diverses essences. Il est constaté qu'actuellement, il y a un volume de bois trop important à l'hectare, ce qui orientera l'exploitation des prochaines années à revenir à une plus basse densité.

Rappelons qu'au niveau comptable, un contrat de bail a été signé en 2024 pour une durée de 6 ans avec le Groupement forestier de la Saubrette (GFS) et que l'exploitation forestière est intégrée dans les comptes du groupement. Pour 2025, les comptes GFS n'avaient pas encore été bouclés lors de l'établissement des comptes de la Commune, raison pour laquelle, le montant inscrit à l'actif du bilan est le même que pour 2024. En vue de la fusion prévue en 2027, un nouveau contrat de bail sera établi réunissant ceux des 3 communes.

La réfection des chemins s'est poursuivie par ceux du Mont de Gimel, du Mont Chaubert et du Pré à la Dame dont les coûts sont subventionnés à hauteur de 70 %.

Concernant les subventions reçues, celles-ci concernent plusieurs conventions concrétisées avec le Canton après plusieurs mois de discussion. Notamment, celle pour le chemin de la Plagne réfectionné en 2024 qui représente un montant de Fr. 59'466.00. Trois autres conventions sont relatives à un îlot de senescence derrière le Pré à la Dame pour Fr. 11'894.00, une réserve forestière mixte au Marais de la Sèche de Gimel pour Fr. 28'227.00 et une réserve forestière particulière à la Sèche de Gimel pour Fr. 39'201.00. Toutes ces conventions sont signées pour une durée de 50 ans.

Au niveau des domaines et pâturages, comme pour 2024, les travaux de réfection des murs se sont faits en collaboration avec la commune de Bière. Le versement de la subvention interviendra en 2026, celle inscrite au compte correspond aux travaux de 2024.

Les travaux du Mont Bailly selon préavis No 3-2024 ont été réalisés en automne 2025 avec une finition sur le printemps 2026, ceci à satisfaction de l'amodiateur et du propriétaire. Le décompte final et la réception des subventions interviendront en 2026. L'étape supplémentaire concernant l'aménagement et la toiture du chalet sera étudiée cet été.



## Bâtiments

L'entretien des bâtiments est réalisé selon les besoins et les moyens financiers disponibles avec notamment les travaux suivants en 2025 :

### Collège du Martinet

Le remplacement et la peinture des WC ont été effectués.

### Collège du Marais I & II

Le remplacement de plusieurs stores et réparation de fenêtres ont eu lieu. Un nettoyage et traitement anti-moineaux a également été exécuté. A la suite du contrôle OIBT, plusieurs corrections électriques ont dû être réalisées.

### Salle omnisports

Les parois de la salle de sports ont dû être réparées ainsi que l'éclairage de la salle.

### Marais III

Le passage entre le Marais III et la caserne des pompiers a été exécuté.

### Grande salle

Une partie des rideaux obscurcissants a été remplacée.

### Locaux administratifs

Un nouveau panneau d'affichage a été installé.

### Cantine

Le service des 3 parois de la cantine a été effectué. Un projecteur et une toile de projection sont venus compléter le matériel existant.

### Nouvelle UAPE

Plusieurs réparations de verre fissuré ont déjà dû être entreprises sur le bâtiment pour donner suite à des incivilités notamment. Les assurances prendront en charge les dégâts.

## CHAPITRE 5 TRAVAUX

### Urbanisme

12 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 7 enquêtes publiques et 5 dispenses d'enquête. Les études du PaCom et du PPA de la Vernette se poursuivent et des séances avec le service de la DGTL ont eu lieu pour discuter du projet en cours.



## Routes

Diverses interventions sur le réseau routier ont été nécessaires. La réfection du chemin de Beauregard prévue au budget a finalement été adoptée sous forme de préavis. La subvention pour le chemin Magnin a été encaissée en 2025.

Cette année, les frais liés au déneigement sont largement inférieurs aux prévisions.

Divers marquages routiers ont été refaits, dont la délimitation de la zone 30 km.

Un achat d'un micro-tracteur tondeuse a été réalisé.

## Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement par l'entreprise Terrasport SA. Les décorations florales au village ont été assurées par Le Potiron Fleuri et nos employés des espaces verts. Cette année, 5 nouveaux emplacements au columbarium ont été créés. L'entretien du cimetière est effectué régulièrement par une entreprise externe. L'entretien de l'outillage (tondeuse, débroussailleuse, broyeur etc) est effectué régulièrement. Il est constaté une augmentation des interventions liées à des nids de frelons.

## Ordures ménagères et déchets

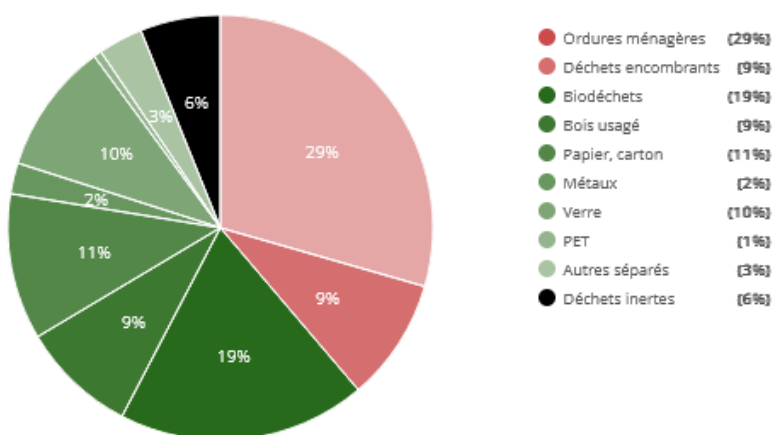
La gestion de la déchèterie est assurée par l'entreprise Henny. Les horaires d'ouverture ont été adaptés avec 15 heures d'ouverture par semaine pour les ménages et 4.5 heures d'ouverture par semaine pour les entreprises.

La statistique des déchets démontre que la population respecte de manière satisfaisante la politique de gestion des ordures. Les coûts sont maîtrisés et des améliorations sont entreprises à chaque fois qu'il est possible. A nouveau cette année, les taxes déchets ménages et entreprises, les ristournes sur le papier/carton, le verre, le PET et la ristourne sur les sacs taxés n'ont pas permis de couvrir l'intégralité des frais. Un prélèvement sur le fonds de réserve a été comptabilisé afin d'équilibrer les comptes du service.

La statistique des déchets de la SADEC démontre que nous sommes dans la moyenne des communes du périmètre quant aux quantités de déchets récoltés (voir graphique ci-dessous). Seuls les encombrants sont supérieurs à la moyenne, probablement dû au fait que les entreprises ont un accès libre à la déchèterie au moyen du seul paiement d'une taxe, mais il est constaté une baisse significative du tonnage par habitant depuis quelques années. Les biodéchets, le bois, le papier carton sont mieux valorisés et le taux de collecte séparée est en hausse passant de 53.4 % à 55.1 %.



2025 : Répartition déchets en [%]



**Taux de collecte séparée : 55,1 %**

Année	2025	2024	2023	2022
Population	2 453	2 458	2 465	2 414
Taux de collecte séparée	55,1 %	53,4 %	53,2 %	54,7 %
<b>Ordures ménagères [t]</b>	<b>291,86</b>	<b>317,44</b>	<b>315,32</b>	<b>307,76</b>
Commune [kg/hab]	119,0	129,1	127,9	127,5
Périmètre [kg/hab]	116,9	116,2	113,7	115,1
Canton [kg/hab]	129,6	130,6	130,9	132,8
<b>Déchets encombrants [t]</b>	<b>92,42</b>	<b>107,82</b>	<b>98,14</b>	<b>115,96</b>
Commune [kg/hab]	37,7	43,9	39,8	48,0
Périmètre [kg/hab]	22,2	23,8	21,7	22,8
Canton [kg/hab]	25,7	25,4	24,7	25,7
<b>Déchets communaux [t]</b>	<b>8,53</b>	<b>11,08</b>	<b>9,51</b>	<b>7,95</b>
<b>Biodéchets [t]</b>	<b>187,04</b>	<b>204,32</b>	<b>189,58</b>	<b>238,39</b>
Commune [kg/hab]	76,2	83,1	76,9	98,8
Périmètre [kg/hab]	85,7	92,5	79,4	79,6
Canton [kg/hab]	89,6	92,7	87,4	86,4
<b>Bois usagé [t]</b>	<b>87,14</b>	<b>115,80</b>	<b>96,84</b>	<b>85,28</b>
Commune [kg/hab]	35,5	47,1	39,3	35,3
Périmètre [kg/hab]	24,4	23,9	22,5	23,3
Canton [kg/hab]	25,2	24,6	24,3	23,0
<b>Papier, carton [t]</b>	<b>110,24</b>	<b>110,30</b>	<b>105,34</b>	<b>105,50</b>
Commune [kg/hab]	44,9	44,9	42,7	43,7
Périmètre [kg/hab]	48,8	48,7	50,6	53,4
Canton [kg/hab]	55,5	56,7	59,0	61,8
<b>Métaux [t]</b>	<b>23,33</b>	<b>21,76</b>	<b>22,41</b>	<b>25,83</b>
<b>Verre [t]</b>	<b>98,95</b>	<b>96,64</b>	<b>100,83</b>	<b>116,41</b>
<b>PET [t]</b>	<b>6,00</b>	<b>7,44</b>	<b>5,47</b>	<b>6,75</b>
<b>Plastiques (Hors PET) [t]</b>	<b>4,84</b>	<b>4,59</b>	<b>3,70</b>	<b>0,00</b>
<b>Déchets spéciaux [t]</b>	<b>6,31</b>	<b>6,78</b>	<b>4,62</b>	<b>4,38</b>
<b>Huiles [t]</b>	<b>0,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,76</b>
<b>Appareils électroménagers et électroniques [t]</b>	<b>8,50</b>	<b>7,00</b>	<b>7,73</b>	<b>8,30</b>
<b>Textiles [t]</b>	<b>13,65</b>	<b>9,25</b>	<b>12,84</b>	<b>12,52</b>
<b>Déchets inertes [t]</b>	<b>60,45</b>	<b>85,19</b>	<b>70,47</b>	<b>76,21</b>
<b>Capsules à café [t]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pneus [t]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,54</b>
<b>Briques à boisson [t]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



## Réseau d'égouts et d'épuration

L'élimination des boues de notre STEP est traitée par la commune de Bière. Au moment du bouclage des comptes 2025, nous sommes toujours en discussion avec la Municipalité de Bière pour la facturation du traitement des boues des années 2024 et 2025. Nous avons dû comptabiliser deux provisions de Fr. 67'000.00 dans l'attente de décomptes finaux.

Le projet d'adhésion de la Commune à une future STEP régionale est dans une situation de blocage et de nouvelles options doivent être étudiées en parallèle. Cette situation limite tout investissement d'importance sur notre STEP pour le moment. Toutefois, les travaux d'entretien régulier et nécessaires sont assurés (entretien du dégrilleur, des surpresseurs, des gouttières, d'une citerne etc.)

Les canalisations du village sont régulièrement curées afin de garantir un bon écoulement des eaux de pluie.

## CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Enseignement

L'ASSAGIE compte 340 élèves de Gimel dont 256 en primaire, 78 en secondaire et 1 en dérogation dans un autre établissement, 5 sont en classe de raccordement. Le taux d'enfants scolarisés par rapport à la population s'élève pour Gimel à 13.8 % alors que le taux moyen de l'ASSAGIE est de 11.2 %. En 2024, il était de 13.59 % pour Gimel et 11.4 % pour l'ASSAGIE.

Les comptes de l'Assagie bouclent avec une hausse de charges de Fr. 22'182.15 en regard du budget et ils présentent un total de charges/revenus de Fr. 10'358'882.15. Les frais liés aux transports scolaires sont en hausse avec la prise en charge d'une course supplémentaire, vu la reprise des activités préscolaire et parascolaire par l'ASSAGIE en 2025. Une secrétaire comptable a été engagée dès août 2025 afin de soulager la bourse communale d'Aubonne dans la tenue des comptes de l'ASSAGIE. Mais d'une manière générale, le budget est bien respecté.

### Temples et cultes

Rien de particulier à signaler, sinon des frais de chauffage en augmentation. Compte tenu de la réorganisation de la paroisse de Gimel-Longirod, la fréquentation de notre église devrait diminuer en raison d'une baisse du nombre de culte à Gimel. Des travaux d'entretien sont à prévoir ces prochaines années. La cure sera de nouveau occupée en 2026 par l'arrivée d'un nouveau diacre.



## CHAPITRE 6 POLICE

### Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter son rapport sur les infractions commises sur le territoire communal.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie durant cette année.

Le bus de proximité de la gendarmerie est régulièrement stationné dans le village. Il permet d'offrir à la population, la possibilité de poser des questions liées à la sécurité et d'effectuer des dépôts de plainte ou de perte.

### Défense incendie

Le SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 42.85 par habitant. Le budget prévoyait une charge de Fr. 43.50, cela représente une économie de Fr. 0.65. Il compte 232 sapeurs-pompiers dans ses rangs, dont 40 femmes. Il a réalisé 231 interventions, dont 22 sorties pour le DPS de Gimel et 12 interventions sur notre territoire communal. 7'332 heures ont été consacrées aux exercices internes du SDIS, 1'002 heures de formation conduite de véhicules ont été réalisées, 1'934 heures suivies pour les cours cantonaux et 1'865 heures d'exercice avec masques respiratoires. Il est à noter qu'une mise à niveau de l'architecture informatique a été réalisée.

La révision des bornes hydrantes est sous contrat de maintenance et les réparations sont effectuées au fur et mesure des besoins.

### Protection civile

La participation à la protection civile district de Morges est stable depuis plusieurs années. L'exercice 2025 de la PCi se solde avec un coût par habitant de Fr. 19.80 alors que le budget 2025 prévoyait un coût de 20.99, soit une économie de Fr. 1.19 par habitant. Des encaissements importants des APG, les décisions stratégiques en lien avec la flotte véhicules et la surestimation des coûts en vue du passage à MCH2 sont les principaux facteurs influençant le résultat.



## CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE

### Service social

#### Participation à la cohésion sociale

Le système de péréquation vaudois est un mécanisme de solidarité entre les communes, basé sur un certain nombre de principes, permettant de redistribuer des ressources financières et financer la facture sociale, aussi appelée participation à la cohésion sociale. Ce système a été entièrement revu avec la mise en place de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV). Les montants relatifs à cette nouvelle péréquation devraient être plus stables. Le calcul se base sur la péréquation des ressources, des besoins structurels, sur la compensation des charges particulières des villes, de la participation à la cohésion sociale et de la facture policière. Une compensation transitoire a été mise en place pour une durée de 5 ans afin d'aider les communes désavantagées par le nouveau système de calcul.

#### Revenu d'insertion

Il s'agit de la participation communale aux frais administratifs relatifs au revenu d'insertion.

#### Agence d'assurances sociales

L'agence d'assurances sociales s'occupe notamment des demandes de prestations complémentaires AVS/AI, PC Famille, rente pont, subside LAMAL, affiliations AVS. Les bureaux sont maintenant situés à Morges.

#### AJEMA

Le réseau AJEMA propose des places d'accueil préscolaire et parascolaire. Il regroupe 32 communes et assure l'équilibre financier de 30 unités d'accueil de jour. Les communes en assurent le déficit, déduction faite de la participation des parents et des subventions fédérales de l'OFAS. Elles participent au financement des structures en fonction de la consommation des heures d'accueil par les enfants de leur commune et à raison de 10 % du solde du déficit par habitant. Le contrôle final des comptes du réseau AJEMA a relevé des différences de calcul dans la répercussion des frais aux communes et une étude est en cours pour, à priori, recevoir un remboursement.

Notons que le Conseil communal a validé la sortie du réseau AJEMA de la commune de Gimel, en même temps que 12 autres communes. Les activités ont été reprises par l'ASSAGIE en août 2025.



## CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS

### Services des eaux

Il est à noter que l'on enregistre depuis quelques années, un déficit de précipitations hydriques qui n'est pas sans incidence sur l'approvisionnement de nos sources. Il est rappelé que la commune de Gimel fournit également en eau les communes de St-George, Longirod et Marchissy.

Selon les montants de la vente de l'eau, les consommations d'eau de la population sont en baisse et la vente à la commune de St-George également à la suite de réparations de fuites entreprises sur leur réseau d'eau.

Deux préavis ont été déposés pour la mise en conformité de la chambre de transit des Vernes – réparation de fuites, transfert et tubage de prises privées à la rue des Sept Fontaines, ainsi que pour le projet de réalisation d'une chambre de décharge et d'infiltration des eaux claires aux Baumettes, route de Bauloz. Ces deux préavis sont encore en cours de réalisation.

### Services électriques

Concernant l'éclairage public, les luminaires de la route d'Aubonne ont été remplacés et des travaux sur les luminaires de la route de Saubraz ont été effectués. Un contrat de maintenance est en vigueur avec la Romande Energie pour leur entretien. La pose-dépose et la location des décorations lumineuses de Noël sont également comprises dans ce compte.

### Service du gaz

Le prix du gaz a dû être abaissé de 13.5 centimes à 13 centimes par kw/h et la consommation 2025 a été légèrement supérieure à celle de 2024. Le remplacement des chaudières à gaz s'est stabilisé sur 2025.

Le remplacement de plusieurs compteurs a été réalisé par l'entreprise Holdinova, conformément à son mandat.



## **CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2025**

### **Introduction**

Dans sa séance du 28 avril 2026, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2025.

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 307'508.11 pour un total de charges de Fr. 14'296'740.68 et un total de revenus de Fr. 14'604'248.87 en regard d'un budget qui prévoyait un déficit de Fr. 625'576.00. La marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'143'627.17.

L'écart au budget s'explique notamment par les raisons suivantes :

- Par des encaissements d'impôts supérieurs aux prévisions, notamment dans le compte de l'impôt sur les successions, des droits de mutation et des impôts sur le revenu des personnes morales. En revanche, l'impôt sur le revenu des personnes physiques est inférieur au budget
- Par la non-exécution des travaux routiers prévus au budget mais finalement passer en préavis
- Par le décompte définitif de la péréquation/cohésion sociale/facture policière 2024 qui présente un solde en notre faveur de Fr. 346'353.00
- Par le décompte définitif de la péréquation/cohésion sociale/facture policière 2025 qui présente un solde en notre faveur de Fr. 347'426.00. Avec la nouvelle péréquation (NPV), les décomptes finaux seront comptabilisés sur l'année en cours, il n'y aura plus de décalage.

Le bilan présente un total de Fr. 26'384'702.49 avec un capital augmenté à Fr. 2'120'840.50 au 31 décembre 2025.



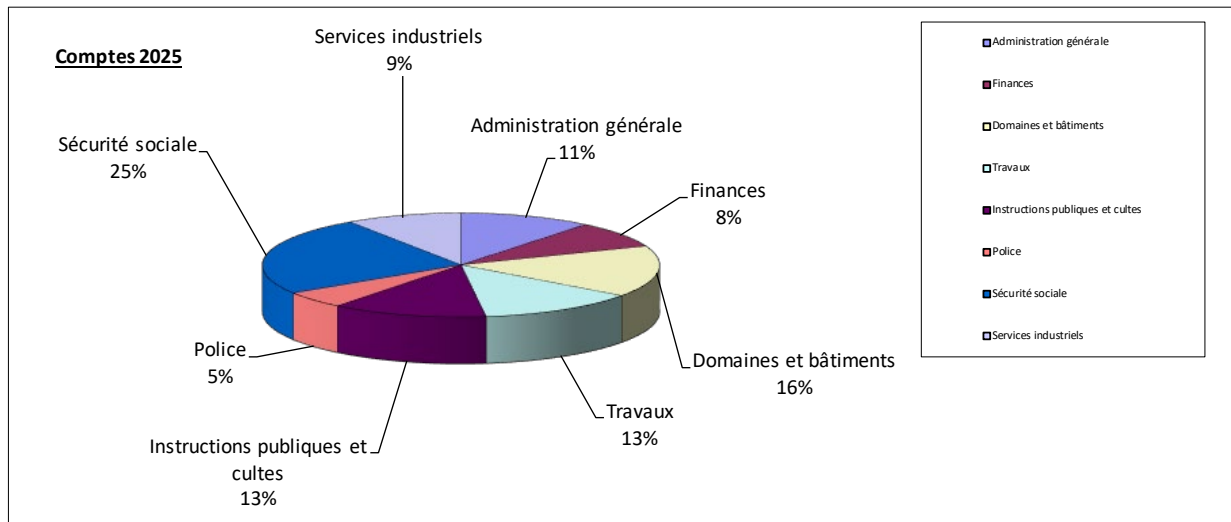
## Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

### Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2025		Budget 2025		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1'543'497.00	10.57%	1'542'012.00	10.89%	-1'485.00	0.33%
Finances	1'188'485.92	8.14%	1'189'081.00	8.40%	595.08	-0.13%
Domaines et bâtiments	2'279'341.44	15.61%	2'293'448.00	16.20%	14'106.56	-3.16%
Travaux	1'847'644.82	12.65%	2'204'557.00	15.57%	356'912.18	-80.00%
Instructions publiques et cultes	1'813'210.80	12.42%	1'836'876.00	12.97%	23'665.20	-5.30%
Police	754'007.05	5.16%	762'309.00	5.38%	8'301.95	-1.86%
Sécurité sociale	3'517'219.65	24.08%	3'700'737.00	26.14%	183'517.35	-41.13%
Services industriels	1'353'334.00	9.27%	1'254'641.00	8.86%	-98'693.00	22.12%
<b>Totaux</b>	<b>14'296'740.68</b>	<b>97.89%</b>	<b>14'783'661.00</b>	<b>104.42%</b>	<b>486'920.32</b>	<b>-109.13%</b>
<i>Bénéfice (+) / Perte (-)</i>	<i>307'508.11</i>	<i>2.11%</i>	<i>-625'576.00</i>	<i>-4.42%</i>	<i>-933'084.11</i>	<i>209.13%</i>
<b>Totaux</b>	<b>14'604'248.79</b>	<b>100.00%</b>	<b>14'158'085.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-446'163.79</b>	<b>100.00%</b>



### Commentaires sur les charges

#### Administration :

Les charges administratives sont globalement conformes au budget.

La participation aux transports publics est en baisse par rapport au budget à la suite de la fusion des lignes 10.725 et 10.720 (Allaman-Aubonne-Saubraz-Gimel). Toutefois, une nouvelle ligne avec une offre de 9 paires de courses du lundi au dimanche a été mise en place (10.723 Allaman-Aubonne-Signal-de-Bougy-St-Oyens-Gimel).

Une employée temporaire a été engagée au service du greffe à 60 % pour palier une absence maternité.

Les frais de réception sont un peu plus élevés que prévus. Ils comprennent l'inauguration de la nouvelle UAPE, l'achat de vins pour les diverses manifestations, le feu d'artifice et grillade du 1<sup>er</sup> août, la fête au village, l'achat de verres à pied avec les armoiries de Gimel, diverses collations lors de séances et la sortie du personnel.



### Finance :

Les frais de contentieux et de défalcatons d'impôts sont plus importants que le budget. Cependant les frais de perception des impôts sont inférieurs au budget. Conformément aux directives cantonales des impôts, un prélèvement de Fr. 83'000.00 a été effectué sur le compte de réserve pour pertes fiscales inscrit au bilan qui s'élève maintenant à Fr. 359'000.00.

### Domaines et bâtiments :

Globalement, les comptes sont inférieurs au budget

Quelques écarts s'expliquent principalement par :

Service technique : Le dépassement du budget par l'expertise du pick-up ainsi que diverses réparations sur le transporteur.

Forêts : Les frais sont plus bas que le budget. Toutefois, les comptes 2025 du Groupement Forestier de la Saubrette ne nous sont pas parvenus avant le bouclage des comptes. La subvention pour l'entretien du chemin de la Plagne a été versée. Des parcelles de forêts ont été achetées et expliquent l'amortissement de Fr. 21'984.80.

Domaines et pâturages : les comptes sont inférieurs au budget car il n'y a pas eu d'entretien à la Sèche. Concernant l'entretien des murets, la commune de Bière participe à la facture pour la moitié.

Ancien collège du Martinet : à la suite du départ du centre des jeunes, il n'avait plus été budgété de nettoyage des locaux. Mais finalement, il est nécessaire de nettoyer une fois par semaine et cela explique les traitements du personnel sous ce poste.

Marais I & II: les frais d'entretien sont un peu plus élevés que le budget, mais les intérêts liés au taux hypothécaires sont en baisse.

Cantine : la révision des parois a été effectuée. L'achat d'un projecteur et d'une toile écran a été réalisé.

### Travaux :

Urbanisme : Les charges liées au service de l'urbanisme sont conformes au budget.

Routes : Les charges liées au service des routes sont inférieures au budget, avec la non-réalisation du chemin Beauregard qui est passé par un préavis. Les frais liés au déneigement sont inférieurs au budget.

Parcs, promenades et cimetière : Les charges liées aux Parcs et Promenades sont légèrement supérieures au budget, en cause les entretiens des parcs et jardins avec l'achat de jeux d'extérieurs, la taille du tilleul de la place de l'Eglise, de l'enlèvement de nids de chenilles processionnaires et de frelons et divers travaux d'entretien courant.

Ordures ménagères et déchets : Les dépenses liées aux déchets ont pu être maîtrisées et les taxes actuelles ne sont pas tout à fait suffisantes pour couvrir les dépenses. La diminution des ristournes liée à la taxe aux sacs a pesé dans les comptes. Le système veut que, la population trie ce qu'elle met dans les sacs poubelle, avec pour conséquence que la ristourne décomptée au poids est en baisse. Mais les déchets sont écologiquement mieux valorisés. Un prélèvement au fonds de réserve de Fr. 3'106.18 a été comptabilisé. Celui-ci s'élève encore à Fr. 132'575.45 au 31.12.25.



Egouts et épuration : Les amortissements sont supérieurs au budget avec l'amortissement du préavis no 02-2023 « rénovation séparatifs EC/EU secteurs Manège-Publoz » de Fr. 213'129.95 pris dans le fonds de réserve comme mentionné dans les conclusions du préavis.

#### Instructions publiques et cultes :

Enseignement primaire et secondaire : Le décompte final de l'ASSAGIE présente un solde en notre faveur de Fr. 23'603.20. L'association a bien respecté son budget.

#### Police :

Police : La participation cantonale pour la réforme policière est comptabilisée sur la base du décompte final 2025 et présente une charge de Fr. 391'225.00 contre Fr. 219'154.00 en 2024. Le nouveau calcul de la NPIV nous pénalise sur ce point. Le décompte final 2024 présente une charge complémentaire de Fr. 2'582.00

Contrôle des habitants : l'engagement d'une employée temporaire à 20% a été nécessaire pour palier une absence maternité.

Défense incendie : Les frais sont inférieurs au budget avec un coût par habitant de Fr. 42.85 pour le SDIS Etraz-Région. L'entretien des bornes hydrantes n'a pas présenté de mauvaises surprises.

Protection civile : les charges sont légèrement inférieures au budget, avec une baisse de la participation à l'ORPC et une consommation électrique en diminution. Il n'y a pas eu d'entretien non prévu des abris PC.

#### Sécurité sociale :

Service social : L'ASSAGIE a repris la gestion de l'accueil de jour des enfants et présente un décompte pour 2025 de Fr. 375'214.05. Le décompte final de l'AJEMA n'a pas été reçu avant la clôture des comptes et les acomptes comptabilisés s'élèvent à Fr. 623'816.00, soit un total de Fr. 999'031.05 pour la gestion de l'accueil de jour. Le budget prévoyait un total de Fr. 1'175'049.00.

Le compte « aides individuelles prévoyance sociale » inclut les exonérations de la taxe déchets (AI, RI, PC) et la distribution gratuite de sacs-poubelle taxés (naissances, enfants jusqu'à 4 ans et attestation médicale pour incontinence).

Jardin d'enfants la Souris Vertes : Les charges liées au Jardin d'enfants la Souris Verte sont légèrement inférieures au budget.

#### Services industriels :

Service des eaux : les charges sont conformes au budget, sans l'attribution au fonds de réserve, en cause la baisse des revenus liés à la vente de l'eau. Les amortissements sur les ouvrages ont été comptabilisés à hauteur de Fr. 19'900.00. Le budget prévoyait l'amortissement de la mise en conformité du puits de l'Ezilière, mais l'investissement n'as pas encore pu être clôturé restant dans l'attente des subventions.

Service électrique : Les frais liés à l'entretien de l'éclairage public sont conformes au budget, et la consommation électrique des éclairages baisse régulièrement.



Installations photovoltaïques (toit de l'UAPE) : l'installation est terminée et fonctionne correctement. La vente d'électricité permet de couvrir l'amortissement pour 2025.

Service du gaz : Les ventes et achats de gaz sont supérieurs au budget, ceci en raison de l'augmentation de la consommation. Il est difficile de prévoir les consommations, car elles dépendent fortement des conditions météorologiques. Les amortissements sur les ouvrages du gaz sont conformes.

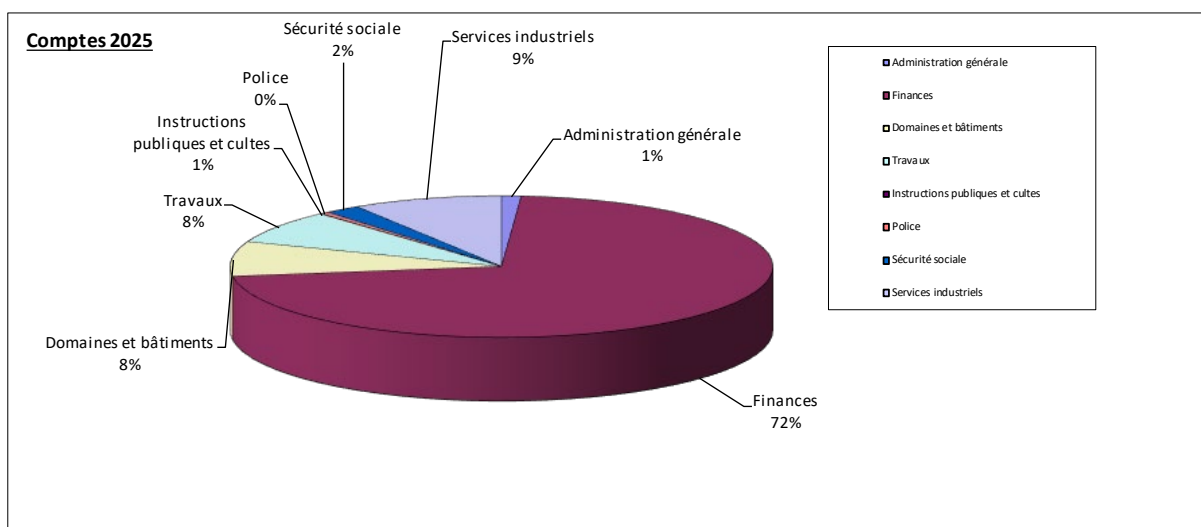
Le total des charges enregistre des mouvements non monétaires, notamment les amortissements obligatoires pour Fr. 1'153'729.95 et des amortissements extraordinaires de Fr. 21'984.80, ainsi que Fr. 1'513'126.39 pour les attributions aux fonds de réserves.

### Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2025		Budget 2025		Ecart budget - comptes	
Administration générale	187'521.02	1.16%	146'050.00	1.03%	-41'471.02	2.13%
Finances	11'533'555.10	71.63%	9'401'081.00	66.40%	-2'132'474.10	109.68%
Domaines et bâtiments	1'272'918.25	7.91%	1'186'452.00	8.38%	-86'466.25	4.45%
Travaux	1'233'943.41	7.66%	1'244'154.00	8.79%	10'210.59	-0.53%
Instructions publiques et cultes	10'658.05	0.07%	7'000.00	0.05%	-3'658.05	0.19%
Police	80'526.87	0.50%	84'048.00	0.59%	3'521.13	-0.18%
Sécurité sociale	341'619.60	2.12%	506'300.00	3.58%	164'680.40	-8.47%
Services industriels	1'441'632.96	8.95%	1'583'000.00	11.18%	141'367.04	-7.27%
<b>Totaux</b>	<b>16'102'375.26</b>	<b>100.00%</b>	<b>14'158'085.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-1'944'290.26</b>	<b>100.00%</b>



### Commentaires sur les revenus

#### Administration :

Les revenus sont supérieurs au budget par le remboursement des prestations pertes de gain maladie, notamment. Ils incluent, entre-autre, la vente des cartes CFF et la participation de l'Assagie pour le centre des jeunes. Les revenus du centre des jeunes comprennent la participation publicitaire pour le bus du centre à hauteur de Fr. 12'400.00, couvrant ainsi le montant du leasing pour 2025.



### Finance :

Les revenus d'impôts pour personnes morales sont supérieurs aux prévisions. L'impôt sur les successions est nettement supérieur au budget. Les autres impôts sont conformes, voire légèrement inférieurs. Un prélèvement de Fr. 83'000.00 a été effectué sur le compte de réserve fiscale afin de l'ajuster avec les recommandations du canton.

Le décompte final 2025 de la nouvelle péréquation nous a été communiqué plus vite que les années précédentes et il a pu être comptabilisé dans les comptes 2025. Le canton nous a informé que cela devrait être le cas chaque année, les bouclements de la nouvelle péréquation (NPIV) devant être réalisés pour le 31 mars de chaque année.

Le décompte final 2024 de la péréquation directe présente un solde en notre faveur de Fr. 79'964.00, montant encore influencé par les dépenses thématiques liées aux routes.

### Domaines et bâtiments :

L'ensemble des revenus est légèrement supérieur au budget. Les revenus de loyers sont conformes au budget. Le bail pour la nouvelle UAPE a été conclu et les revenus de cette location sont supérieurs au budget. L'armée a de nouveau effectué des locations de locaux communaux en 2025. Des subventions supérieures au budget pour la forêt sont également à relever sous ce poste. Il s'agit notamment d'un montant pour la réfection d'un chemin forestier qui aurait dû nous parvenir en 2024.

### Travaux :

Routes : l'écart au budget provient des subventions pour les routes, inférieures aux prévisions. En effet, les travaux n'ont pas été effectués au moyen des comptes de fonctionnement mais par un préavis, les subventions seront différées sur les prochaines années et attribuées au préavis.

Parc et promenade : les revenus correspondent à l'attribution de remboursements pour cause de maladie non budgétisés.

Déchets : les revenus sont légèrement inférieurs au budget. La ristourne de la taxe au sac est en baisse par rapport au budget et aux comptes 2024. Cependant, le prélèvement sur le fonds de réserve a pu être inférieur à celui budgétisé.

Egouts, épurations : les revenus sont influencés par le prélèvement sur le compte de réserve du préavis no 02-2023 « rénovation séparatifs EC/EU secteurs Manège-Publoz ». Pour les autres revenus, la taxe épuration eau potable est en baisse, car elle est liée à la consommation d'eau qui est également en diminution (cf section 810).

### Sécurité sociale :

Service social : la différence par rapport au budget provient du prélèvement sur le fonds de réserve de la cohésion sociale de Fr. 420'000.00 qui n'a pas été effectué au vu du bénéfice réalisé sur les comptes, ainsi que du décompte final 2024 concernant la cohésion sociale.



Jardin d'enfants : les revenus des abonnements au jardin d'enfants La Souris Verte sont inférieurs aux prévisions en raison de la baisse du nombre d'enfants accueillis. La subvention a pu être maintenue conformément au budget.

Prévoyance sociale : le décompte final de la cohésion sociale 2024 s'élève à Fr. 269'240.20 en notre faveur.

#### Services industriels :

Service des eaux : Les ventes d'eau à la population, à la commune de St-George et les taxes d'introduction sont nettement inférieures au budget. En 2025, il n'y a eu que très peu de construction ou rénovation, ce qui explique la baisse des revenus de la taxe d'introduction.

Service électrique : la redevance pour l'utilisation du sol est supérieure au budget, elle dépend de la consommation électrique de la population. Au vu du résultat, le prélèvement sur le fonds de réserve n'a pas été effectué comme prévu au budget.

Service du gaz : les ventes sont légèrement supérieures au budget, en raison d'une consommation augmentée, 2025 ayant été une année un peu plus « froide ». Le prix du gaz a pu être ajusté à la baisse par rapport au prix facturé en 2024. Il n'y a pas eu de rétrocession Valgaz cette année.



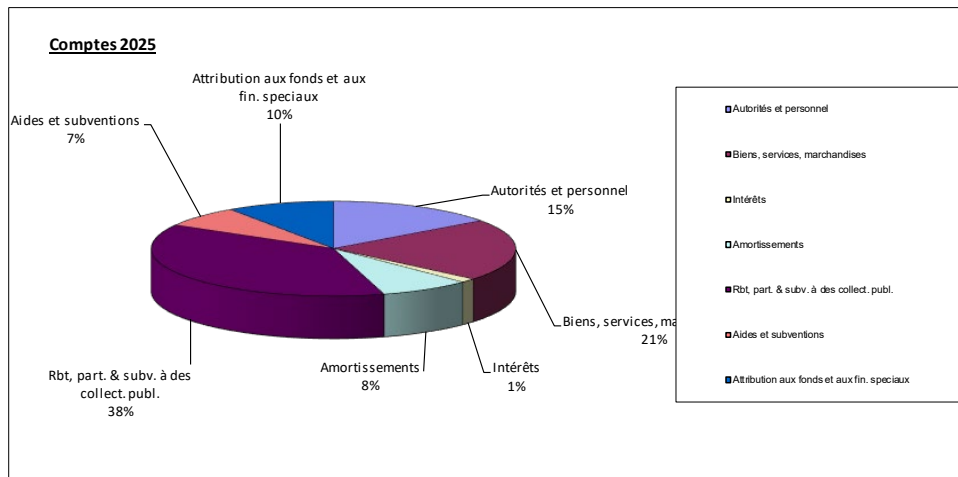
## Tableau des charges et revenus par nature

### Tableau des charges par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2025		Comptes 2024	
Autorités et personnel	2'367'485.20	14.99%	2'197'508.55	16.81%
Biens, services, marchandises	3'339'540.88	21.14%	3'772'584.92	28.86%
Intérêts	216'000.32	1.37%	185'466.82	1.42%
Amortissements	1'268'976.41	8.03%	890'342.06	6.81%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	5'961'287.90	37.74%	4'944'425.15	37.82%
Aides et subventions	1'128'450.05	7.14%	960'010.75	7.34%
Attribution aux fonds et aux fin. spéciaux	1'513'126.39	9.58%	122'892.06	0.94%
<b>Totaux</b>	<b>15'794'867.15</b>	<b>100.00%</b>	<b>13'073'230.31</b>	<b>100.00%</b>

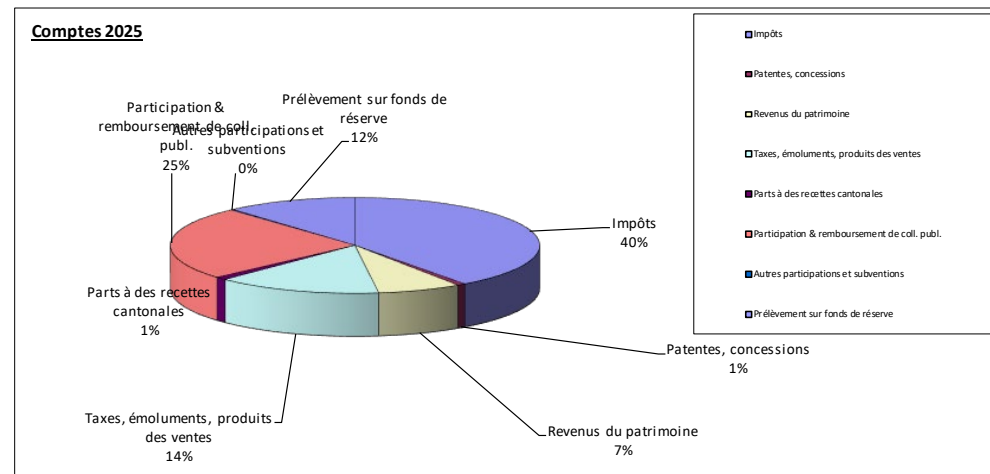


### Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

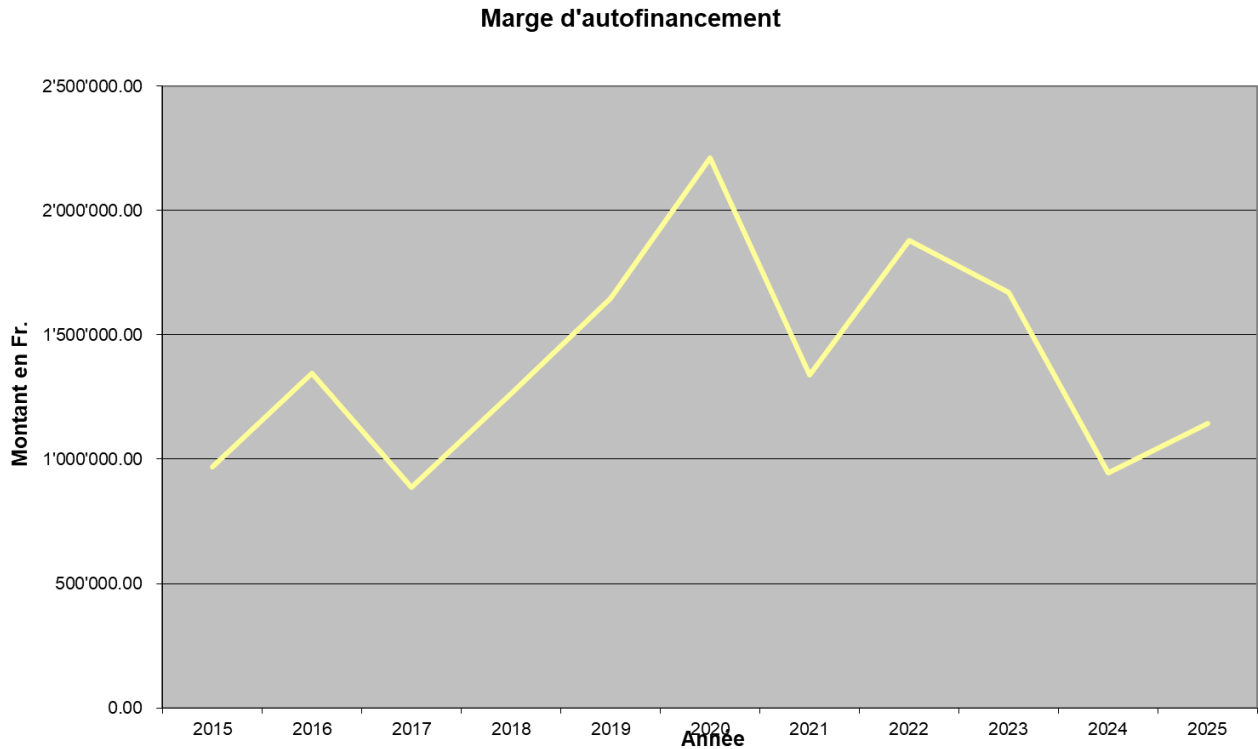
	Comptes 2025		Comptes 2024	
Impôts	6'423'734.42	39.89%	6'128'163.19	46.75%
Patentes, concessions	114'626.45	0.71%	131'622.70	1.00%
Revenus du patrimoine	1'181'403.40	7.34%	1'248'054.78	9.52%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2'323'279.27	14.43%	2'566'049.38	19.58%
Parts à des recettes cantonales	162'103.60	1.01%	158'504.85	1.21%
Participation & remboursement de coll. publ.	4'007'767.49	24.89%	2'814'206.25	21.47%
Autres participations et subventions	36'738.55	0.23%	31'354.20	0.24%
Prélèvement sur fonds de réserve	1'852'722.08	11.51%	30'084.27	0.23%
<b>Totaux</b>	<b>16'102'375.26</b>	<b>100.00%</b>	<b>13'108'039.62</b>	<b>100.00%</b>





## Marge d'autofinancement

### Evolution de la marge d'autofinancement



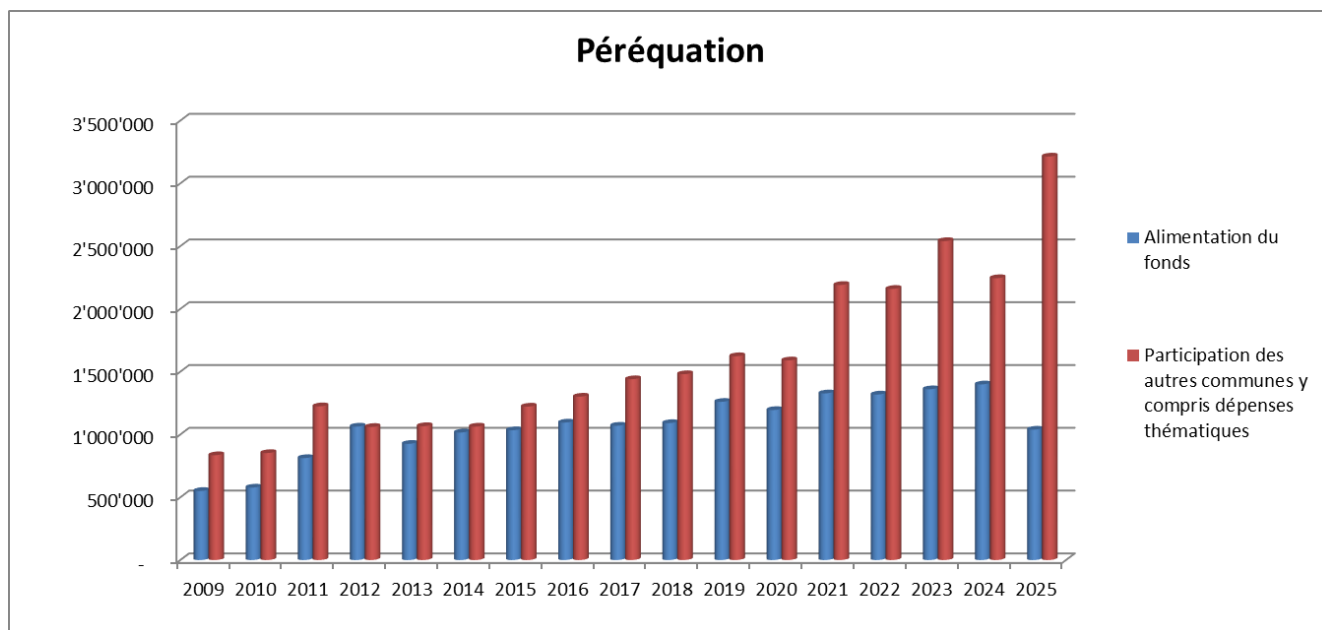
### Commentaire sur la marge d'autofinancement

Nous pouvons constater que la marge d'autofinancement de notre commune est assez volatile. Elle est à nouveau en hausse par rapport à 2024. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures et devrait être toujours positive. En 2025, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'143'627.17 en regard de Fr. 944'399.10 pour 2024. Elle a permis de couvrir les remboursements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 1'061'003.33, ainsi qu'une partie des nouveaux investissements qui se sont élevés pour 2025 à Fr. 1'979'711.65.

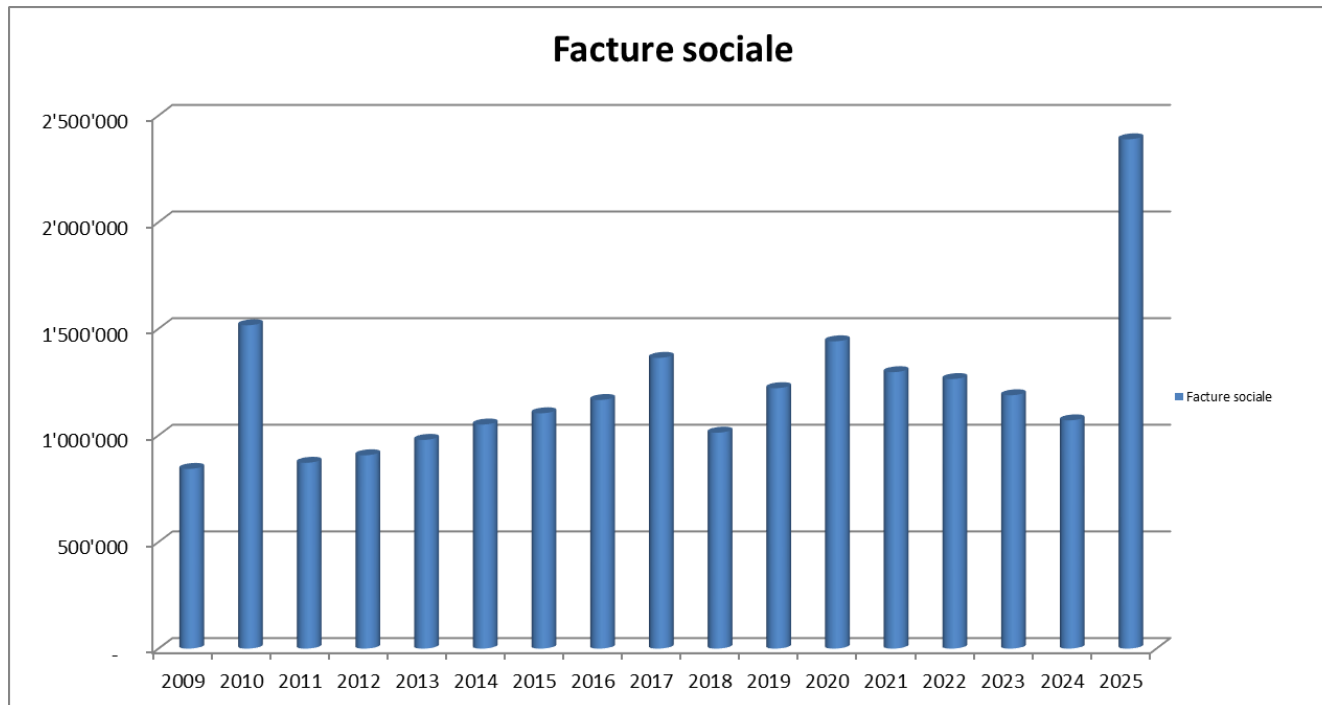


## Facture sociale - péréquation

### Evolution de la péréquation



### Evolution de la facture sociale

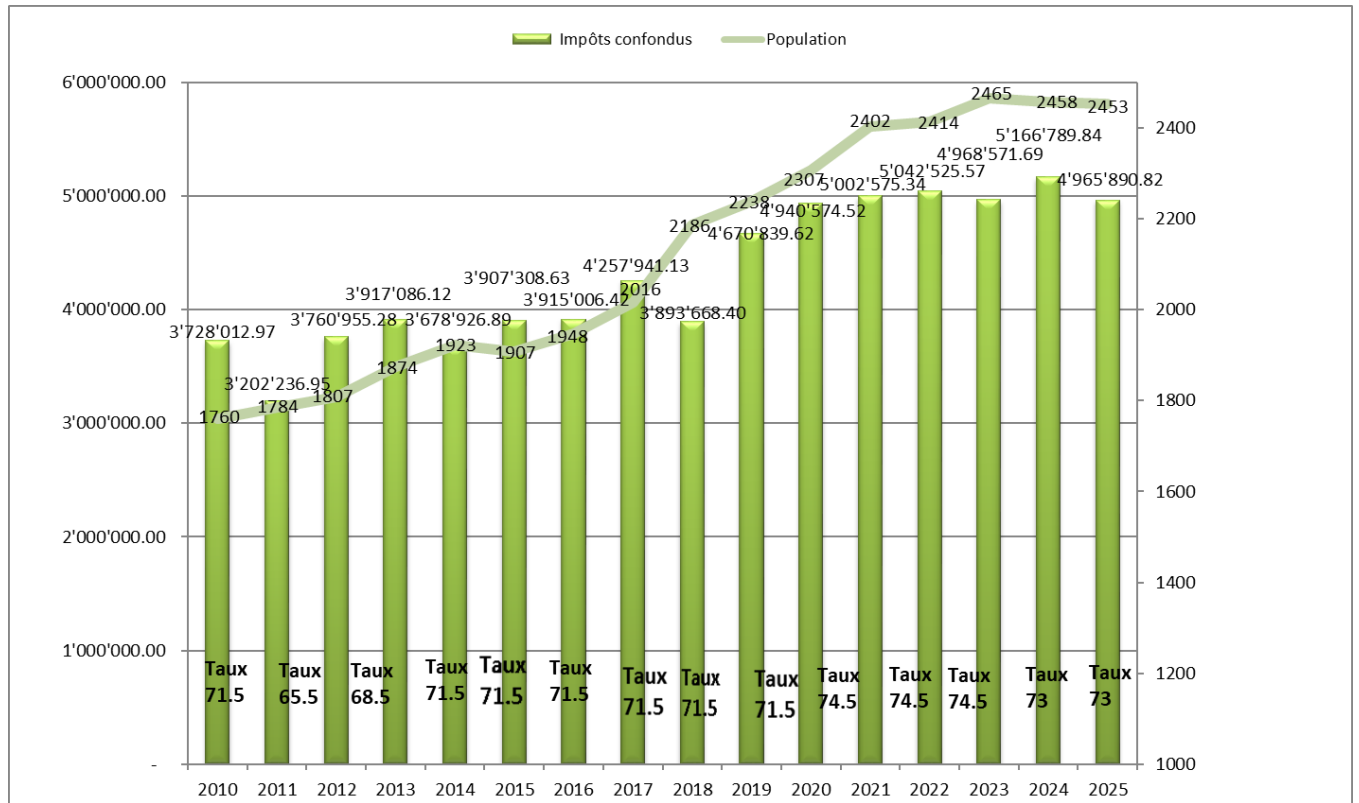


La facture sociale 2025 est basée sur le décompte prévisionnel du canton, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux. Les chiffres 2025 correspondent à la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV)



## Impôts

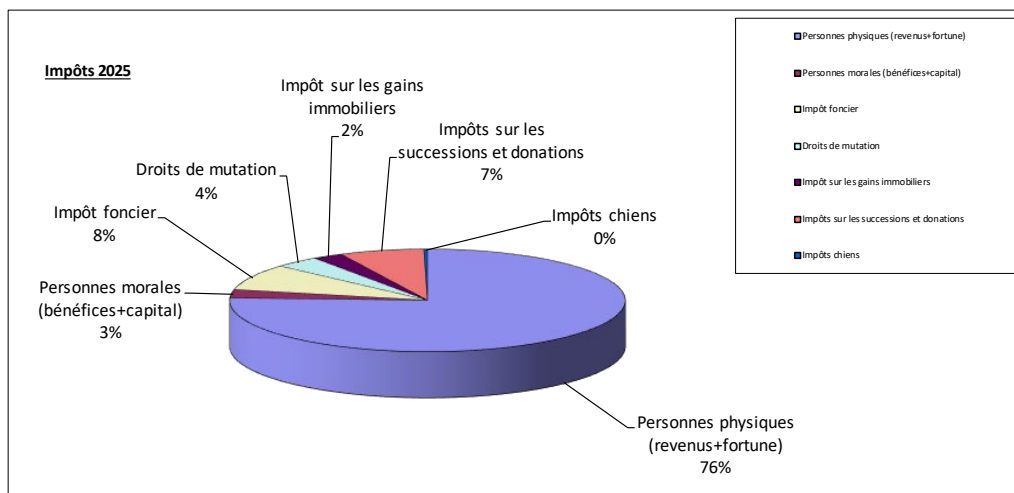
### Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)



### Structure des impôts 2025



	Comptes 2024		Comptes 2024	
Personnes physiques (revenus+fortune)	4'984'976.67	75.69%	5'215'050.79	82.95%
Personnes morales (bénéfices+capital)	175'123.20	2.66%	154'462.40	2.46%
Impôt foncier	544'887.15	8.27%	538'304.45	8.56%
Droits de mutation	243'600.70	3.70%	149'743.65	2.38%
Impôt sur les gains immobiliers	162'103.60	2.46%	158'504.85	2.52%
Impôts sur les successions et donations	455'796.70	6.92%	51'201.90	0.81%
Impôts chiens	19'350.00	0.29%	19'400.00	0.31%
<b>Totaux</b>	<b>6'585'838.02</b>	<b>100.00%</b>	<b>6'286'668.04</b>	<b>100.00%</b>



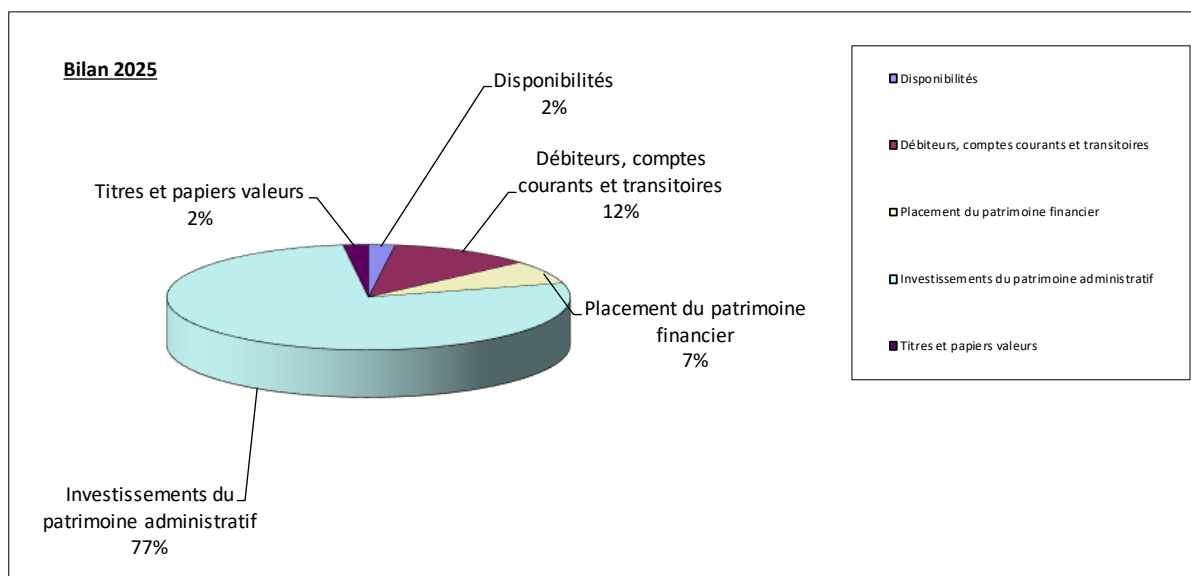


## Bilan

### Structure du bilan ACTIF



	Bilan 2025		Bilan 2024	
Disponibilités	560'829.68	2.13%	1'772'237.02	6.79%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	3'008'701.72	11.40%	2'920'960.14	11.18%
Placement du patrimoine financier	1'892'981.12	7.17%	1'304'324.60	4.99%
Investissements du patrimoine administratif	20'387'314.97	77.27%	19'568'568.07	74.93%
Titres et papiers valeurs	534'875.00	2.03%	549'625.00	2.10%
<b>Totaux</b>	<b>26'384'702.49</b>	<b>100.00%</b>	<b>26'115'714.83</b>	<b>100.00%</b>



De nouveaux investissements ont été effectués pour un montant de Fr. 1'979'711.65 en regard d'amortissements comptables à hauteur de Fr. 1'175'714.75.

Les débiteurs sont bien suivis, mais des poursuites sont nécessaires chaque année. Constat est fait que leur nombre augmente régulièrement ces dernières années.

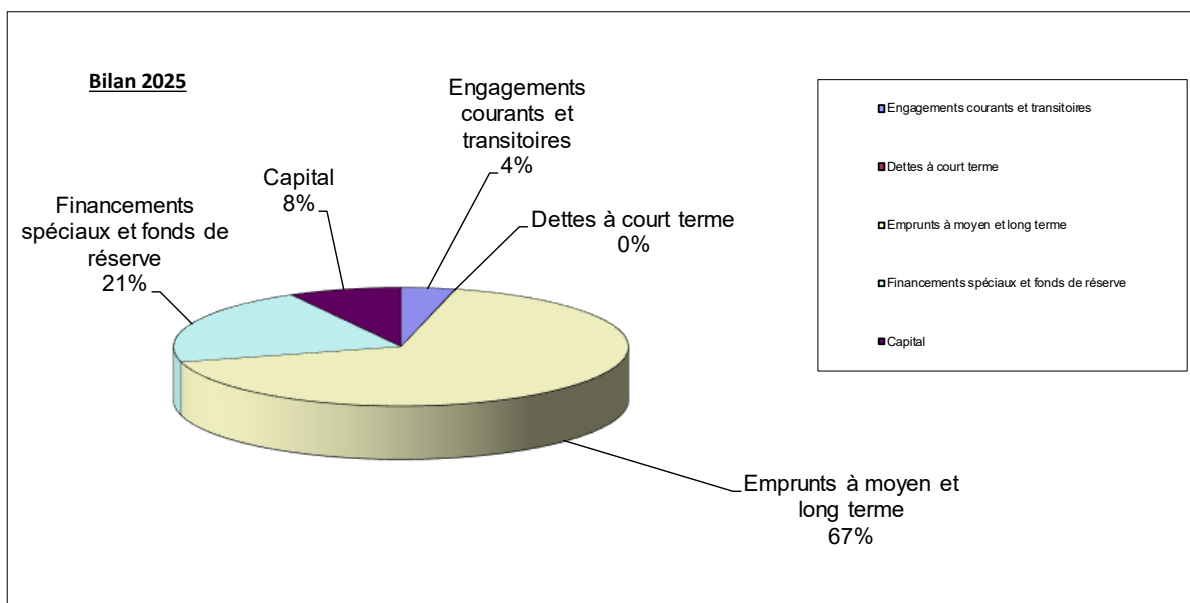
Les liquidités permettent de payer une partie des investissements. Mais, cette année, au vu du montant des investissements effectués, le recours à l'emprunt a été nécessaire.



## Structure du bilan PASSIF



	Bilan 2025		Bilan 2024	
Engagements courants et transitoires	1'007'955.53	3.82%	1'239'841.41	4.75%
Dettes à court terme	13'987.20	0.05%		0.00%
Emprunts à moyen et long terme	17'656'936.42	66.92%	17'137'939.75	65.62%
Financements spéciaux et fonds de réserve	5'584'982.84	21.17%	5'924'601.28	22.69%
Capital	2'120'840.50	8.04%	1'813'332.39	6.94%
<b>Totaux</b>	<b>26'384'702.49</b>	<b>100.00%</b>	<b>26'115'714.83</b>	<b>100.00%</b>



## Dettes

Six emprunts ont été renouvelés en 2025 pour un total de Fr. 2'711'670.75. Les taux ayant augmentés et leur évolution restant incertaine, il a été décidé de fixer des durées d'emprunt allant de 1 an à 10 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent d'en atténuer les futures variations de taux.

Deux nouveaux emprunts pour un total de Fr. 1'580'000.00 ont été contractés pour les préavis liés à l'eau et à La Résidence de l'Union.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours de 5 % par année et représentent un montant de Fr. 1'061'003.33 pour 2025. Il est important de pouvoir rembourser les emprunts au plus vite.

Le ratio d'endettement net par habitant se situe à Fr. 5'382.14 pour 2025 et il était de Fr. 5'036.72 l'année précédente.

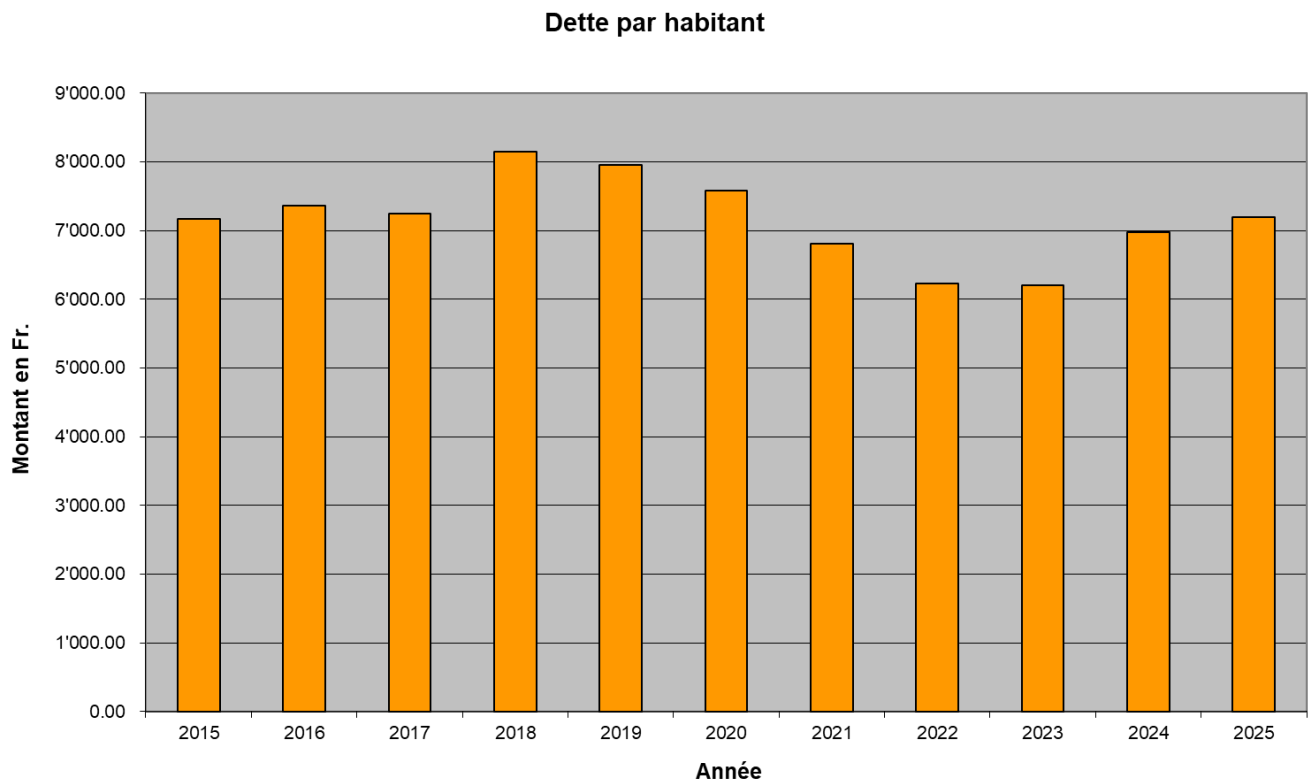


## Situation des dettes au 31 décembre 2025

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	7	2'489'065.75	14.1%	1.23%	157'001.00	
BCV	7	3'783'735.00	21.4%	1.39%	277'736.00	
Caisse prévoyance	1	1'531'000.00	8.7%	1.70%	67'000.00	
SUVA	2	1'820'000.00	10.3%	0.73%	90'000.00	
BCGE	1	1'400'000.00	7.9%	1.60%	50'000.00	
Swissquote	2	1'580'000.00	8.9%	0.73%	-	
Poste	8	5'053'135.67	28.6%	1.12%	279'266.33	
	<b>28</b>	<b>17'656'936.42</b>	<b>100%</b>	<b>1.22%</b>	<b>921'003.33</b>	<b>5.22%</b>

Emprunt nlle adm.	250'750.00	Emprunt step	690'000.00
Emprunt bât. Multifonctions	1'671'875.00	Emprunt déchèterie	532'800.00
Emprunt Marais I	2'185'000.00	Emprunt UAPE	3'443'326.67
Emprunt Marais II	340'000.00	Emprunt Union	580'000.00
Emprunt Marais III	3'822'204.75	Emprunt eau	1'000'000.00
Emprunt salle omnisport	1'253'980.00	Emprunt routes	1'240'000.00
Emprunt gaz	647'000.00	<b>Total</b>	<b>17'656'936.42</b>

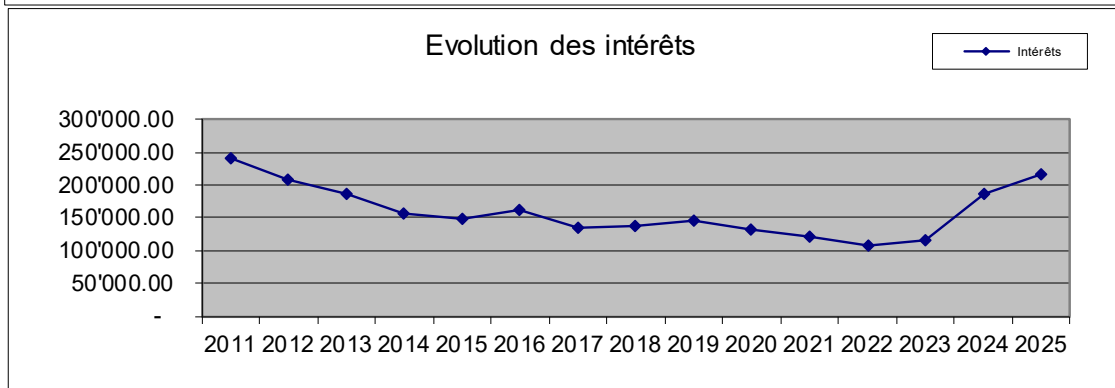
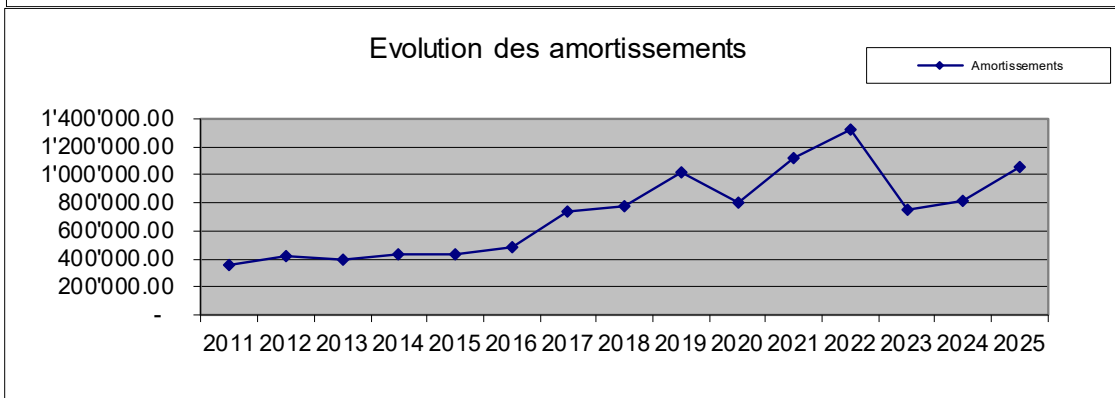
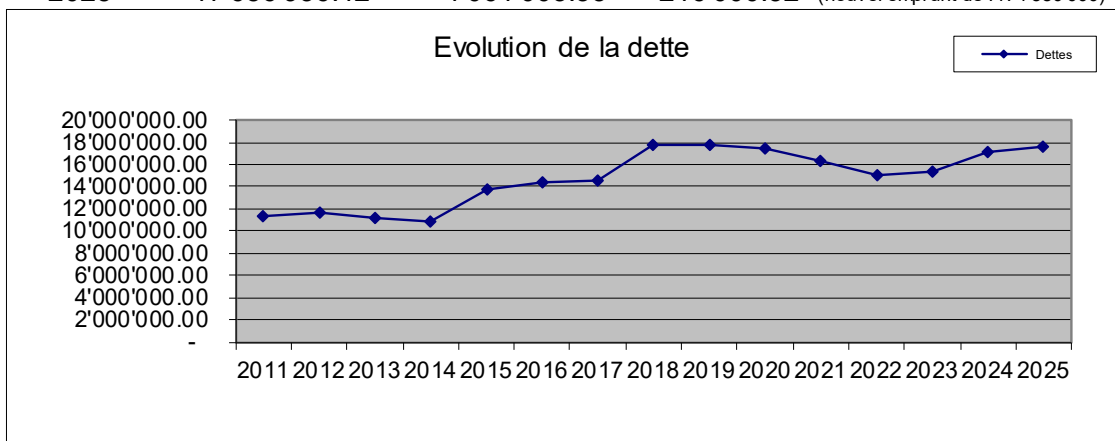
## Evolution de la dette brute par habitant





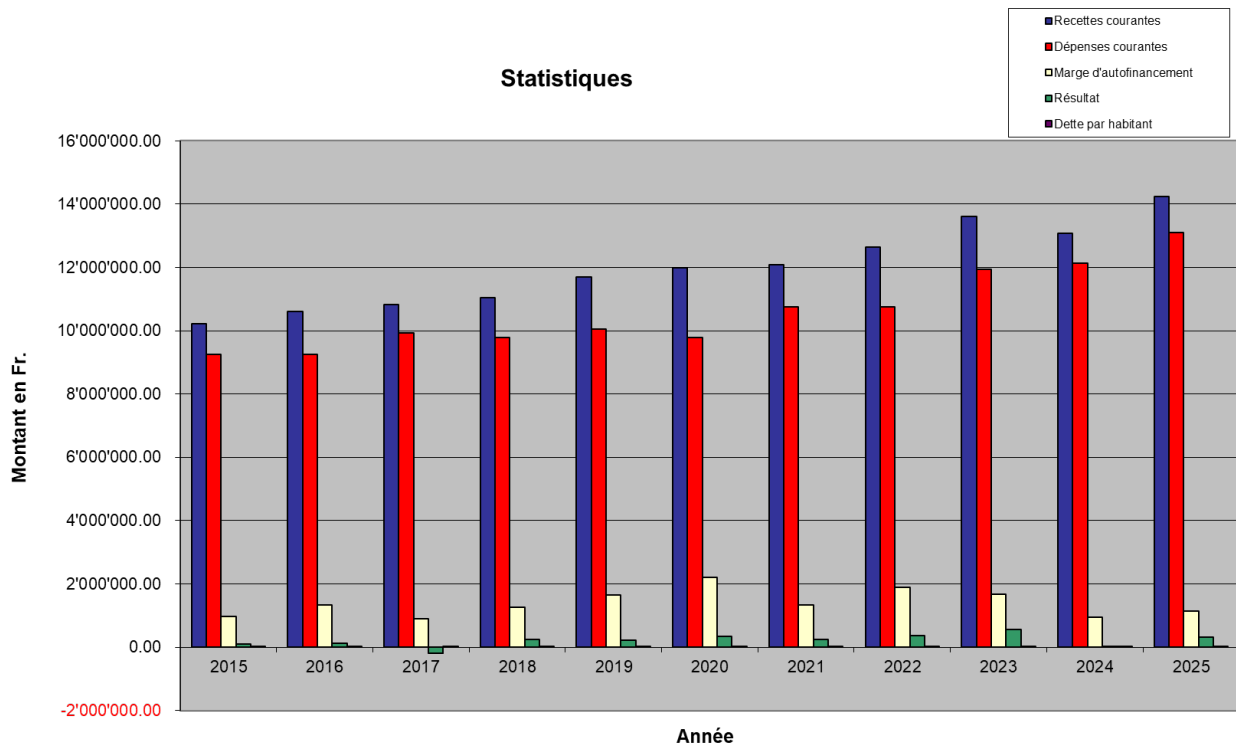
### Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55 (nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32
2014	10'777'328.00	433'168.00	156'266.13
2015	13'674'960.00	433'168.00	149'626.41 (nouvel emprunt de Fr. 3'330'800)
2016	14'335'059.00	489'901.00	162'577.54 (nouvel emprunt de Fr. 1'150'000)
2017	14'600'158.00	734'901.00	133'933.75 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2018	17'818'923.75	781'234.25	136'490.37 (nouvel emprunt de Fr. 4'000'000)
2019	17'799'956.75	1'018'967.00	146'133.74 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2020	17'495'989.75	803'967.00	133'255.48 (nouvel emprunt de Fr. 500'000)
2021	16'369'022.75	1'126'967.00	120'268.94
2022	15'042'680.75	1'326'342.00	107'243.45
2023	15'296'545.75	746'135.00	116'053.35 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2024	17'137'939.75	818'606.00	185'466.82 (nouvel emprunt de Fr. 2'660'000)
2025	17'656'936.42	1'061'003.33	216'000.32 (nouvel emprunt de Fr. 1'580'000)





## Tableau récapitulatif des dix dernières années



## CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 93 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 03-2026
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'adopter les comptes 2025 tels que présentés, avec un bénéfice de Fr. 307'508.11
- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2025
- D'en donner décharge à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Boursière :

Philippe Rezzonico

Pascale Ducret



## GLOSSAIRE

<b>Abréviations</b>	<b>Explications</b>
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ARPIH	Ecole supérieure du domaine social
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
MCH2	Modèle comptable harmonisé 2 <sup>e</sup> génération
NPIV	Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise
OIBT	Ordonnance sur les installations électriques à basse tension
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
ORPC	Organisation régionale de la protection civile
PC	Prestations Complémentaires



PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PECC	Plan Energie et Climat Communal
PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation
PPLS	Psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire
RI	Revenu Insertion
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCV	Union des Communes Vaudoises